

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



80 ans

Unaf • Udaf • Unaf

 **Udaf**
Vienne
UNIS POUR LES FAMILLES

	FOCUS 80 ANS ET PRÉSENTATION	8
	MISSION 1 – PORTE-PAROLE DES FAMILLES	16
	● Représentations familiales	
	MISSION 2 – EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES	18
	● L'observatoire des familles	
	MISSION 3 – ANIMATEUR ASSOCIATIF	20
	● Réseau d'associations adhérentes et développement associatif	
	MISSION 4 – SERVICE AUX FAMILLES	26
	● Droits et prestations des familles	
	Médaille de l'enfance et des familles	27
	● Enfance et parentalité	
	Actions enfance et parentalité (Gard'&Nous, «Allô ados, ques- tions de parents», Lire et faire Lire, «Parlons de nos enfants» et protection de l'enfance (aemo, aed, mjagbf, aesf)	29
	● Consommation et budget familial	
	Point conseil budget, microcrédit, conseil suivi budgétaire	35
	● Accompagnement des vulnérabilités	
	Masp, protection juridique des majeurs et des mineurs	39
	● Dépendance, santé, vieillesse	
	Soutien et conseils aux tuteurs familiaux, handicap (service emploi formation handicap, emploi accompagné, SAVS, GEM), «Lire ensemble»	47
	● Logement et environnement	
	Famille gouvernante, pension de famille, intermédiation locative, accompagnement social lié au logement	57
	FONCTIONS SUPPORT	60
	COMPTABILITÉ	68

Édito de la présidente

Un soutien nécessaire à l'engagement bénévole

“ La situation des associations familiales est toujours plus compliquée, moins de bénévoles, moins d'engagement, une politique familiale peu développée, la hausse des coûts et la baisse des subventions, tout cela rend la gestion d'une association de plus en plus difficile. Malgré tout, l'Udaf est toujours présente et propose aux associations du réseau un soutien le plus large possible. Le soutien, c'est entre autre chose permettre aux associations de se connaître entre elles, d'échanger, de partager certaines actions, certaines compétences, certains outils. Ce qu'il est difficile de faire seul, peut parfois être réalisé à plusieurs. C'est pourquoi une journée de rencontres associatives et familiales a été organisée le 29 septembre 2024. À la demande des associations participantes, une telle journée, très positive pour la motivation des bénévoles, sera renouvelée.



1^{ère} édition

Un réseau toujours plus fort

Une 90^{ème} association a rejoint notre Udaf : ASBE (Association solidaire pour le bien-être), nous lui souhaitons la bienvenue. Je suis convaincue que le développement associatif est primordial pour que notre Udaf puisse continuer son travail aussi bien pour les associations que pour les familles.

Des actions solides en expansion et une activité intense

Avec le soutien du pôle institution familiale, la commission harcèlement, issue du conseil d'administration, a organisé une conférence sur le cyberharcèlement qui a connu un beau succès, ainsi que quatre ateliers « enfants-parents » autour du même sujet.

La garderie solidaire à Poitiers qui reçoit les enfants de parents solos une fois par mois depuis plusieurs années est de plus en plus fréquentée. Fort de ce constat, il a été décidé d'en ouvrir une seconde sur Châtellerault en 2025.

L'action Lire et faire lire se développe toujours. Cette année des lectures ont été organisées pour des enfants en situation de handicap. Lire ensemble prend également son envol, les bénévoles ont donné leurs premières lectures dans des ehpad et résidences autonomie.

L'Udaf, c'est la vie associative, mais aussi de nombreux services gérés au sein des 3 pôles : insertion, adultes, familles et accompagnement.

L'année 2024 a été marquée par les 20 ans du pôle insertion. Ils ont été fêtés lors d'une journée à la Guinguette Pictave organisée par le pôle, en présence des bénéficiaires, des salariés, des partenaires et des administrateurs. Une belle journée, conviviale et fédératrice, qui a montré une très belle image de l'Udaf. Merci à tous les organisateurs et participants.



Autre fait marquant de l'année, le projet de pension de famille sur Saint-Benoît est enfin finalisé. Les financements sont validés malgré la hausse importante des coûts et les travaux ont commencé en ce début d'année 2025. Nous espérons pouvoir l'inaugurer en 2026.

L'activité de la majorité des autres services se développe, ce qui nous conforte dans notre conviction de répondre à de vrais besoins. La conjoncture actuelle ne fait qu'aggraver les difficultés financières et psychologiques d'une population déjà fragile. Dans ces conditions, le travail de l'Udaf est encore plus indispensable aujourd'hui, il n'est pourtant pas suffisamment reconnu par les pouvoirs publics. Les soucis de financement, de recrutement en raison d'une rémunération souvent insuffisante, sont les conséquences auxquelles nous devons faire face au quotidien. Pour toutes ces raisons, nous continuerons en 2025 à rencontrer les financeurs et les politiques pour leur expliquer nos difficultés, leur faire comprendre nos besoins, et demander qu'ils les prennent en compte rapidement.

Direction générale : passation de flambeau

2024 a aussi été l'année du départ de notre Directrice, Mme Catherine Landreau après 40 années à l'Udaf, et de l'arrivée de notre nouveau Directeur général, M. Damien Ragueneau qui nous a rejoint en juillet. Je lui souhaite de nouveau la bienvenue.

Je finis en remerciant tous les salariés de notre Udaf, ainsi que tous les bénévoles, administrateurs et/ou représentants familiaux. Ensemble, nous pourrons continuer à aider, à représenter et à défendre toutes les familles de la Vienne.

Sophie Bouilleau



Mme Bouilleau, M.Ragueneau & Mme Landreau



Édito du directeur général

“ À l’heure d’écrire ces quelques mots d’introduction du rapport d’activité 2024, je ne peux commencer sans remercier chaleureusement Madame Landreau, Directrice générale, pour son accueil, la Présidente, Mme Bouilleau, les administrateurs et l’ensemble des personnels de l’Udaf qui ont su être à ma disposition durant les premières semaines pour faciliter mon intégration et ma prise de poste.

Le changement de direction générale est toujours un moment particulier pour une organisation quelle qu’elle soit, notamment dans la situation de l’Udaf où Madame Landreau connaissait les moindres rouages.

Pluralité et complémentarité

Ces premiers mois ont été denses en termes d’appréhension et de découvertes de l’ensemble de services qui composent l’Udaf. La collaboration entre services doit être encouragée et chacun des membres de l’organisation a un rôle à jouer autour des 4 grandes missions de l’Udaf :

- **Porte-parole des familles**
- **Expert des réalités de vie des familles**

- **Animateur associatif**
- **Service aux familles et aux personnes vulnérables**

Des défis à relever face aux changements politiques et financiers

Mes premiers éléments de diagnostics me laissent à penser que nous avons la structuration et l’ensemble des éléments pour affronter les changements qui s’annoncent sur le plan politique et financier au vu des relations avec nos partenaires extérieurs. Ces liens sont donc à renforcer et à développer.

Dans la période à venir, faites de tensions et de choix politiques et financiers importants, nous devons renforcer le sentiment d’appartenance à l’Udaf pour nos administrateurs, mais aussi pour nos personnels qui sont nos premiers vecteurs de communication. L’ensemble des acteurs porte nos valeurs mais aussi les besoins, les attentes des publics accompagnés mais aussi au sens large représente la famille et ses différentes formes afin de lutter contre l’exclusion ou toutes formes de discrimination.

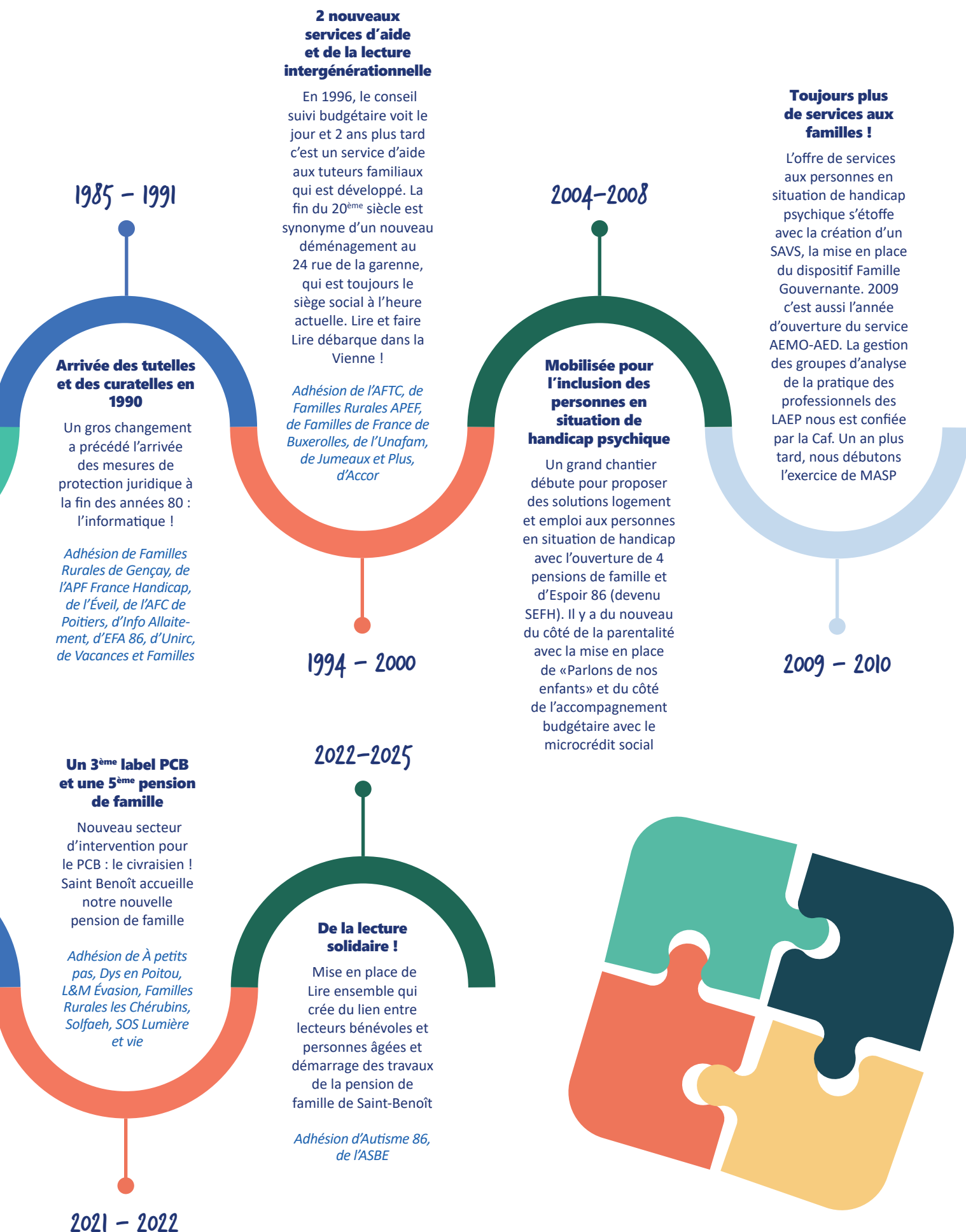
Notre objectif principal est donc d’affronter les chantiers sur les années à venir pour construire l’Udaf de demain.

Damien Ragueneau



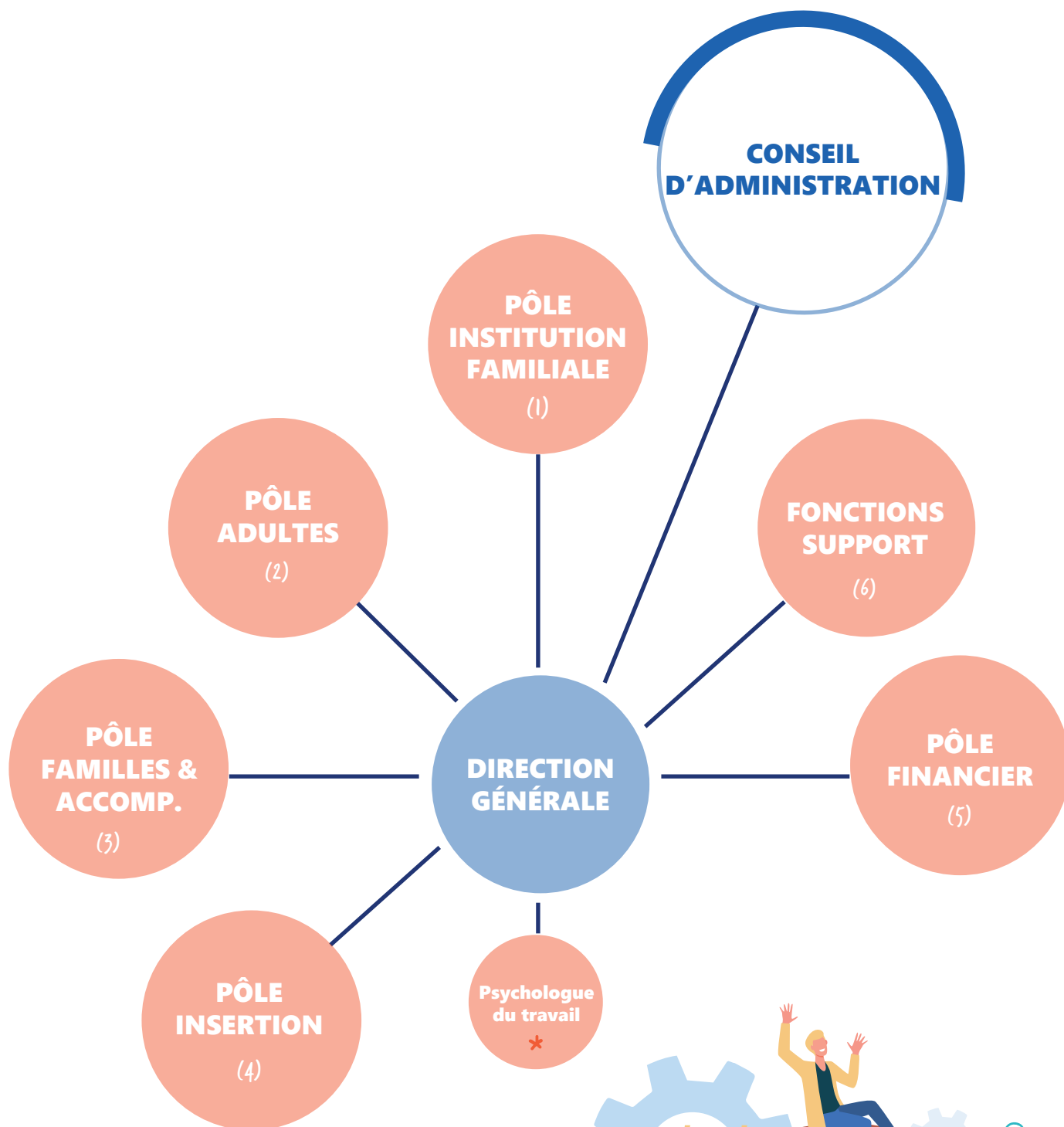
“ 1945 – 2025 : 80 ANS D'INNOVATION AU SERVICE DES FAMILLES ”





* L'ADMR de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers est la 1^{ère} ADMR à nous avoir rejoints. Elles sont aujourd'hui 44 !

NOTRE ORGANISATION



PÔLE INSTITUTION FAMILIALE

(1) Missions institutionnelles, organisation et suivi des instances statutaires, animation du réseau associatif, actions parentalité et enfance, Observatoire des familles, Lire ensemble



PÔLE ADULTES

(2) Service MJPM, unité de soutien juridique et gestion patrimoniale immobilière, services généraux, mesures ad'hocs mineurs et majeurs, plateforme istf vienne



PÔLE FAMILLES & ACCOMPAGNEMENT

(3) Service accompagnement (MASP), service AEMO/AED, service familles (AESF & MJAGBF), service environnement social et familial (point conseil budget, microcrédit, accompagnement social lié au logement et conseil suivi budgétaire)



PÔLE INSERTION

(4) Famille gouvernante, groupe d'entraide mutuelle, pensions de famille, service d'accompagnement à la vie sociale, service emploi formation handicap (appuis spécifiques et emploi accompagné)



PÔLE FINANCIER

(5) Comptabilité générale, comptabilité tutelles, comptabilité banques

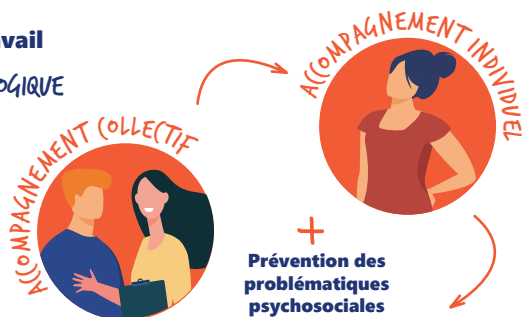


FONCTIONS SUPPORT

(6) Communication, évaluation et développement, gestion locative et maintenance, ressources humaines, systèmes d'information

12 COLLABORATEURS > 1 CHARGÉE DE COM., 1 CHARGÉE D'ÉVALUATION & DÉVELOPPEMENT, 1 RESPONSABLE RH, 2 ASSISTANTES RH & PAIE, 1 APPRENTI GESTION DES RH, 1 RESPONSABLE GESTION LOCATIVE & MAINTENANCE, 2 AGENTS TECHNIQUES, 2 AGENTS D'ENTRETIEN, 1 RESPONSABLE SYSTÈMES INFO. & ACHATS

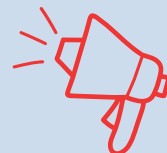
* **Psychologue du travail**
ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
POUR LES COLLABORATEURS



4 MISSIONS

1 PORTE-PAROLE DES FAMILLES

Nous intervenons auprès des pouvoirs publics pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles. Nous représentons et défendons les familles dans 86 organismes publics et parapublics dans de nombreux domaines (CF PAGE 16).



2 EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE

En partenariat avec l'Uraf, nous animons l'Observatoire des familles, en mettant en place des enquêtes auprès des familles pour observer et décrypter leurs attentes. Nous nous appuyons aussi sur notre réseau d'associations, nos représentants familiaux et nos services qui font remonter les réalités du terrain. Et sur l'Unaf qui nous fait bénéficier d'une expertise nationale de la politique familiale.



3 ANIMATEUR ASSOCIATIF

Nous animons et soutenons un réseau d'associations familiales locales. Ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins et de s'engager pour les partager avec d'autres familles. **90 associations familiales** ont rejoint notre réseau soit plus de **5 300 familles adhérentes**.



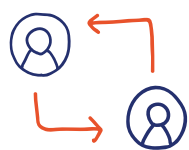
4 SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Nous accueillons, informons et accompagnons les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans de nombreux domaines (CF PAGE 12).



CHIFFRES CLÉS

[Activités & autres]

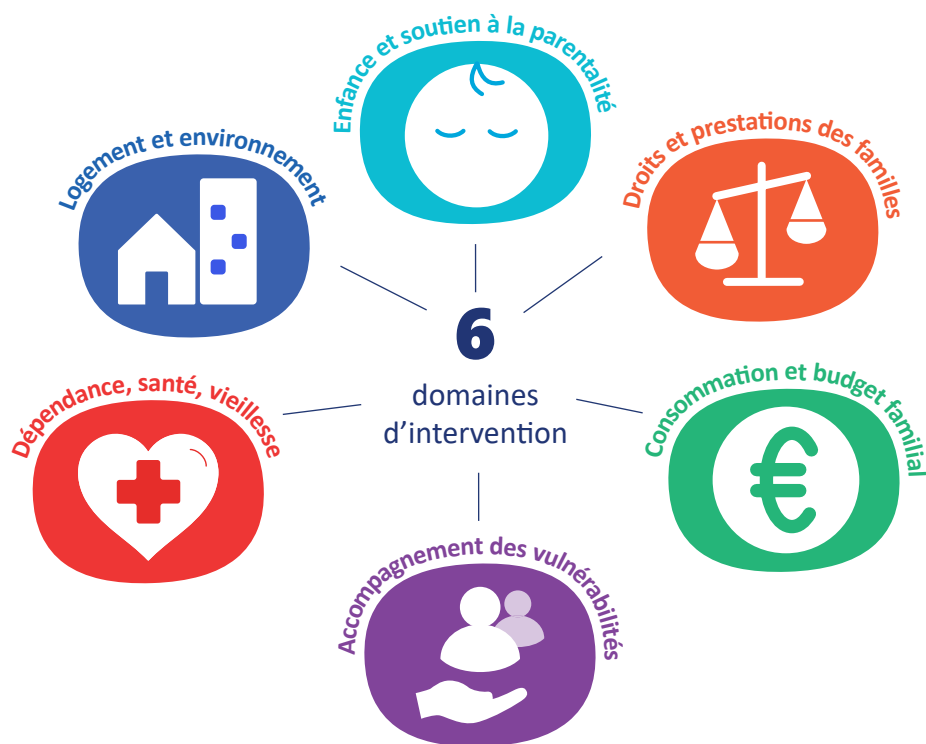


4
pôles
d'activité

&
des fonctions
support



1
siège
social



9 sites

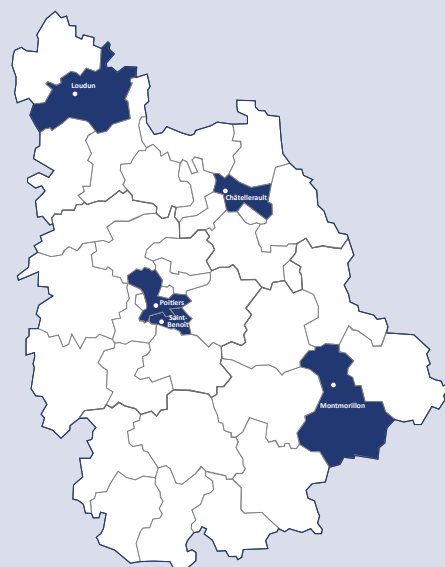
HÂTELLERAVLT > 1 pension de famille • 1 gem*

LOUDUN > 1 pension de famille

MONTMORILLON > 1 pension de famille

POITIERS > Siège social (direction générale | pôle adultes | pôle financier
pôle institution familiale | fonctions supports) • 1 pension de
famille (+ Bureaux du SAVS)

SAINT-BENOÎT > Site du Panier Vert (pôle insertion)
Site du Pré Médard (pôle familles & accomp.)
1 pension de famille



*Gem = Groupe d'entraide mutuelle



3 300

personnes ont
bénéficié de nos
services



161

collaborateurs
répartis sur nos
9 sites



35

administrateurs
bénévoles
d'associations



90

associations
adhérentes à
notre réseau

LA GOUVERNANCE

[Conseil d'administration, Bureau et Direction générale]

Le conseil d'administration

Ayant un statut d'association de loi 1901, l'Udaf est pilotée par un conseil d'administration avec à sa tête une présidente. Composée d'une trentaine d'administrateurs élus ou désignés par des membres de nos 90 associations adhérentes, cette instance gouvernante dispose des pouvoirs les plus étendus pour administrer et diriger notre association. Elle se réunit pour fixer les grandes orientations tant sur le plan institutionnel que sur celui de la gestion des services et prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement.

Le bureau

Regroupant 13 administrateurs siégeant également au conseil d'administration, le bureau se réunit pour travailler en amont sur les sujets qui seront abordés par la suite en conseil d'administration.



10 000 HEURES
DE BÉNÉVOLAT

De par leur présence aux instances (6 conseils d'administration et 4 Bureaux en 2024), aux commissions internes en lien avec l'activité des services ou bien encore leur participation en tant que représentants familiaux aux commissions, organismes publics et parapublics et CCAS/CIAS, les administrateurs cumulent près de 10 000 heures de bénévolat !

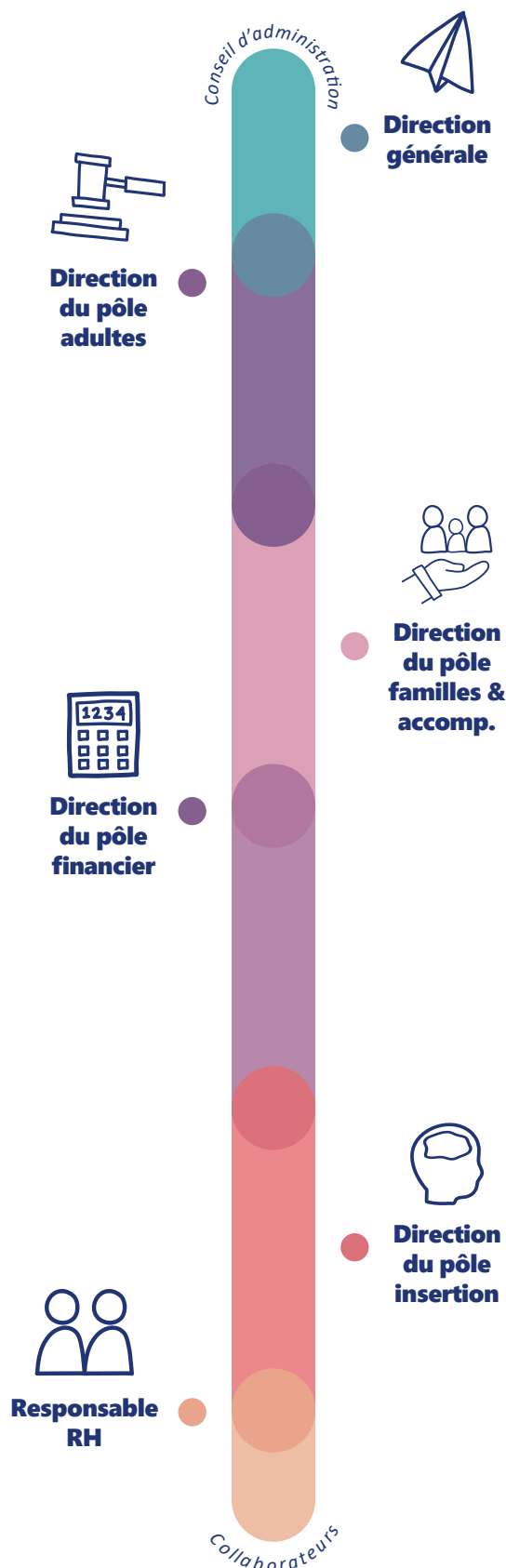


EXEMPLES DE
SUJETS TRAITÉS

Actions et activités des services, point financier, représentations familiales, mouvements et questions RH, assemblée générale de l'Udaf, rencontres partenariales, développement associatif, groupes de travail : commissions internes, groupes harcèlement et aidants familiaux ...

La direction générale

La direction générale, les directions de pôle et le responsable RH constituent l'équipe de direction, en quelque sorte l'exécutif de l'Udaf. La direction générale fait le lien entre le conseil d'administration et les collaborateurs. Elle reçoit une large délégation de la présidence pour tout ce qui concerne la gestion des équipes et des budgets de l'institution. Elle rend compte de cette supervision et assiste, avec voix consultative, à toutes les réunions du conseil d'administration et du bureau. Elle supervise l'activité de l'ensemble des services.



CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.2024

[Bénévoles issus d'associations adhérentes à l'Udaf]



Sophie Bouilleau ★
JUMEUX ET PLUS
Présidente



Paulette Boulon ★
ACOR
Vice-présidente



Daniel Sauvêtre ★
MFR
Trésorier



Bernard Porchet ★
CSF 86
Trésorier adjoint



Aïda Jaafar ★
PARENTS SOLOS 86
Secrétaire



Gilles Guicheteau ★
AFC
Membre du Bureau



Gérard Jon ★
SOLFAEH
Membre du Bureau



Christophe Oliviero ★
UNA 86
Membre du Bureau



Maryse Amirault ★
ADMR



J-P. Ardon ★
VFAL



Carine Chatry-David ★
CSF 86



Régine Collon ★
ADMR



Dany Courtaud ★
FAMILLES RURALES



Virginie Courtois ★
EFA 86



Céline Dupuy ★
JUMEUX ET PLUS



Franck Lebault ★
CSF 86



Omar M'Baye ★
ADMR



Hubert Moreau ★
AFC



M-A. Roy ★
PAULA



Véronique Villeneuve ★
CSF 86

★ Membre élu par les associations adhérentes lors de l'assemblée générale

★ Membre désigné par les associations adhérentes



Y.-H. Saulnier ★
VFAL
Secrétaire adjoint



M.-C. Accouri ★
PAULA
Membre du Bureau



J.-M. Delicourt ★
VFAL
Membre du Bureau



Danièle Deschamps ★
UNAFA
Membre du Bureau



Émile Duboscq ★
FAMILLES DE FRANCE
Membre du Bureau



Sylvie Bazille ★
MFR



Lorène Bellot ★
PAULA



Chantal Bouhet ★
ADMR



M.-J. Brunet ★
FAVEC



Pascal Chaleat ★
FAMILLES DE FRANCE



Tatiana Goumard ★
MFR



Claude Jaffrennou ★
AFC



Patrice Laplaige ★
AFTC



Catherine Langlois ★
FAVEC



Martine Lavigne ★
FAMILLES DE FRANCE



L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

Être administrateur ou administratrice, c'est s'engager dans une aventure collective où la pluralité est une force ! En effet, notre conseil d'administration regroupe des membres issus de 18 associations familiales qui ont fait le choix de nous rejoindre en adhérent. Pluralité mais aussi équilibre ! La moitié d'entre eux sont de jeunes administrateurs ayant une présence de moins de 5 ans, qui apportent un regard neuf tout en profitant de l'expérience des plus anciens. Soulignons aussi que la parité est presque atteinte ! (57 % d'administratrices et 43 % d'administrateurs).

RÉPRÉSENTATIONS FAMILIALES

[Représenter les intérêts des familles]

Pour faire entendre la voix des familles, nous mandaton des **représentants familiaux au sein de nombreuses instances départementales et régionales** en lien avec plusieurs domaines ainsi qu'au sein des Centres communaux d'action sociale (CCAS) et Centres intercommunaux d'action sociale (CIAS). Les représentants rendent-compte du nombre de réunions auxquelles ils ont participé et des sujets abordés, ce qui nous permet d'enrichir notre analyse de la situation des familles dans le département.

73 REPRÉSENTANTS FAMILIAUX EXERCENT LEURS MANDATS DE REPRÉSENTATION



DANS

44

instances et organismes publics ou parapublics*

ET

42

CCAS & CIAS



* INSTANCES ET ORGANISMES PUBLICS



ÉDUCATION

> Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative



SANTÉ

> Comité départemental des soins psychiatriques sans consentement de la Vienne
- Agence régionale de santé (ARS)

> Conférence régionale de santé et de l'autonomie - ARS

> Conseil de surveillance Centre Henri Laborit

> Conseil Territorial de Santé

> Représentant des usagers dans les conseils d'administration des établissements publics de santé

> Représentants des usagers en commission des usagers dans 6 établissements :

- CHU de Poitiers
- Aura Poitou-Charentes
- Centre de réadaptation du Moulin Vert
- Fief de Grimoire
- La Gandillonerie
- L'Oregon

“ POUR MENER À BIEN LEURS MISSIONS, LES REPRÉSENTANTS FAMILIAUX ONT BÉNÉFICIÉ DE FORMATION EN VISIOCONFÉRENCE PROPOSÉES PAR L'URAF DE NOUVELLE-AQUITAINE ”

”



* INSTANCES ET ORGANISMES PUBLICS OU PARAPUBLICS RÉGIONAUX

> Uraf & Conseil Territorial de Santé de la Vienne

OU PARAPUBLICS DÉPARTEMENTAUX



LOGEMENT

- > Association départementale pour l'information sur le logement (ADIL)
- > Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)
- > Commission d'attribution de la SEM Châtelleraut
- > Conseil d'administration d'Ekidom
- > Conseil d'administration d'Habitat de la Vienne
- > Commission d'attribution logement d'Habitat de la Vienne
- > Commission départementale d'aménagement commercial de la Vienne (CDAC)
- > Conseil de développement responsable (Grand Poitiers)
- > Droit au logement opposable (Dalo)
- > Fonds solidarité logement (FSL)
- > Conseil d'administration du FSL
- > Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées



DROITS DES FAMILLES ET PRESTATIONS

- > Caisse d'allocations familiales (Caf)
- > Mutualité sociale agricole (MSA)
- > Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)
- > Commission pluridisciplinaire enfance (CPE)
- > Commission départementale de la cohésion sociale
- > Commission départementale des femmes victimes de violence
- > Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)



PARENTALITÉ

- > Commission d'agrément pour l'adoption
- > Conseil de familles des pupilles de l'État
- > Observatoire départemental de la protection de l'enfance
- > Schéma départemental de services aux familles



VIE QUOTIDIENNE

- > Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) personnes âgées + CDCA handicap
- > Comité local des usagers de l'administration fiscale
- > Comité local des usagers de la Vienne
- > Commission consultative de retrait (accueil personnes âgées ou handicapées)
- > Commission consultative des services publics locaux
- > Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance
- > Commission d'examen des situations de surendettement
- > Commission des transports publics particuliers de Personnes (T3P)
- > Commission de sélection d'appel à projet social ou médico-social
- > Membres du jury dans le secteur funéraire
- > Charte pour l'autonomie (MSA)
- > Charte de solidarité avec les familles (MSA)



[Connaître les réalités de vie des familles]

Observer pour mieux connaître et représenter ! Chaque année, nous menons une enquête auprès d'un échantillon de familles du département sur un thème défini et commun au réseau Unaf-Udaf.

Ces enquêtes thématiques permettent de recueillir des informations précises sur les réalités de vie des familles, tant en terme de pratiques qu'en terme de ressentis, d'opinions ou d'aspirations. Il permet donc de mieux comprendre certaines situations et de faire des propositions au plus près des besoins des familles auprès des pouvoirs publics du département.

En 2024, c'est **le rôle de parent** qui a fait l'objet d'une étude menée par Opinionway. 101 familles du département ont été interrogées (parents de 18 ans et plus avec au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer).



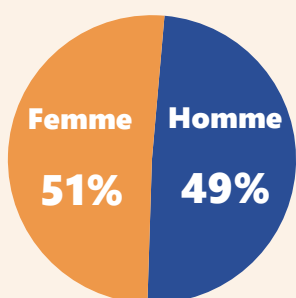
“ ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI
SENS, FORCES, INSPIRATIONS
ET BESOINS ”



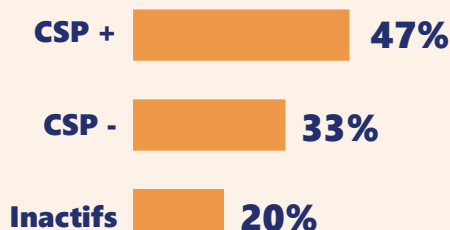
100 % des répondants
estiment que la vie de famille est
importante !

PROFIL DES RÉPONDANTS (ÉCHANTILLON RÉGIONAL)

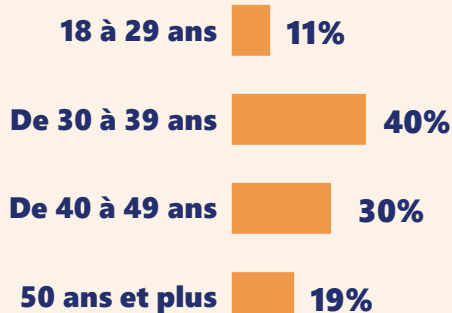
Répartition H/F



Catégorie socio-professionnelle (CSP)



Âge [âge moyen 40 ans]



19%

des répondants vivent
seuls, sans conjoint.e



LES PARENTS EXPRIMENT LEUR FIERTÉ D'EXERCER CE RÔLE MÊME S'ILS RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS



64 % se sentent dépassés par leurs responsabilités de parent

3 RAISONS PRINCIPALES (ITÉES)

ÉQUILIBRE ENTRE LE RÔLE DE PARENT ET LES AUTRES RÔLES

PRESSIION SOCIALE

MANQUE DE TEMPS POUR S'OCCUPER DES ENFANTS

79 % des répondants sont demandeurs de repères pour éduquer leurs enfants

50 % des répondants sont prêts à être accompagnés

40 % des répondants considèrent que le soutien reste insuffisant



DES QUESTIONNEMENTS ET UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT EXPRIMÉ

8 parents sur 10 se remettent souvent en question. Ils expriment un besoin et une volonté d'être accompagnés par des professionnels, d'avoir accès à des ressources et lieux ressources.

Pour 1 parent sur 2, la gestion de l'utilisation des écrans est compliquée et reste le défi principal. On retrouve sur les marches du podium, les questions relationnelles (autorité parentale et relations de son enfant avec les autres enfants)

Retrouvez l'enquête sur notre site : www.udaf86.fr



[Faire adhérer les associations familiales]



Les membres actifs

Au fil des années, un solide tissu associatif s'est construit autour de notre Udaf. En 2024, ce sont **90 associations** qui font partie de notre réseau qui se veut pluraliste. Quel que soit son champ d'intervention, toute association peut nous rejoindre du moment qu'elle ait pour but **la poursuite des intérêts matériels et moraux des familles**. Afin de faire vivre ce réseau, nous menons un travail de prospection qui consiste à effectuer une veille sur les créations de nouvelles associations, à prendre contact avec elles et à les rencontrer pour nous présenter et leur proposer de nous rejoindre. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir **l'association solidaire pour le bien-être (ASBE) !**

90 ASSOCIATIONS ADHÉRENT À L'UDAF ! (ES ASSOCIATIONS SONT RÉPARTIES EN 35 MEMBRES ACTIFS ET 5 MEMBRES ASSOCIÉS.



À PETITS PAS - LES PÂTES AU BEURRE

11 ADHÉRENTS

Espaces d'accueil gratuits pour accompagner les familles en difficulté



AFTC

37 ADHÉRENTS

Soutien aux personnes et aux proches confrontés aux traumatismes crâniens et lésions cérébrales



AUTISME 86

27 ADHÉRENTS

Rassemblement des familles d'enfants ou d'adultes atteints d'autisme, TED, asperger



ACCOR

30 ADHÉRENTS

Défense des familles et des retraités et lutte contre l'isolement



APF

33 ADHÉRENTS

Défense et représentation des personnes handicapées et de leur famille



CSF

168 ADHÉRENTS

2 ASSOCIATIONS

Défense des consommateurs & locataires



ADMR

392 ADHÉRENTS

44 ASSOCIATIONS

Large panel de services de proximité (ex: aide à domicile ...)



A SA VIE

116 ADHÉRENTS

Écoute et soutien aux enfants brûlés, atteints de dermatose ou de handicap



ASBE : NOUVEL ADHÉRENT

45 ADHÉRENTS

Réseau associatif et solidaire de professionnels de santé, thérapeutes et praticiens bien-être permettant à tous d'accéder à des soins



AFC

155 ADHÉRENTS

2 ASSOCIATIONS

Promotion de l'entraide familiale



AFPP

35 ADHÉRENTS

Promotion d'une action associative et familiale



AVPM

36 ADHÉRENTS

Promotion et mise en place du parrainage de proximité



DYS EN POITOU

22 ADHÉRENTS

Aide aux personnes atteintes de troubles dys



ECOUT'ILLES

20 ADHÉRENTS

Accompagnement des enfants de 4 à 12 ans après un décès ou une séparation parentale



EFA

27 ADHÉRENTS

Aide et accompagnement des familles adoptives



FAMILLES DE FRANCE

216 ADHÉRENTS

3 ASSOCIATIONS

Actions multiples en direction de toutes les familles



FAMILLES RURALES

213 ADHÉRENTS

6 ASSOCIATIONS

Actions pour les familles sur tout le territoire en milieu rural et périurbain



FAVEC

105 ADHÉRENTS

Accompagnement des veuves, veufs et orphelins



INFO ALLAITEMENT

7 ADHÉRENTS

Mise en place d'ateliers de partage et promotion de l'allaitement



JUMEAUX ET PLUS

20 ADHÉRENTS

Accompagnement et défense des parents de multiples



L'ÉVEIL

409 ADHÉRENTS

Création d'une dynamique de quartier pour rompre l'isolement, tisser des liens, lutter contre l'exclusion



L&M ÉVASION

26 ADHÉRENTS

Organisation de séjours adaptés pour personnes en situation de handicap



LACEPA

14 ADHÉRENTS

Espace d'animation à destination des seniors



MFR

702 ADHÉRENTS

4 ASSOCIATIONS

Établissements de formation et d'éducation pour jeunes et adultes et d'insertion sociale et professionnelle



PARENTS SOLOS 86

58 ADHÉRENTS

Défense et promotion des familles monoparentales auprès des pouvoirs publics, mise en place d'activités



PAULA

68 ADHÉRENTS

Soutien, aide et accompagnement des personnes malades atteintes de pathologies graves et leurs familles



SAB 86

8 ADHÉRENTS

Aide aux personnes atteintes de troubles alimentaires ainsi qu'à leurs familles et proches



SOLFAEH

7 ADHÉRENTS

Aide aux familles d'enfants hospitalisés



SOS LUMIÈRE ET VIE

3 ADHÉRENTS

Aide aux femmes victimes de violences conjugales



UFAL

101 ADHÉRENTS

2 ASSOCIATIONS

Défense et promotion des familles laïques, représentations de celles-ci dans les instances départementales



UNA

872 ADHÉRENTS

Aide aux familles dans les tâches du quotidien et/ou rencontrant des difficultés éducatives avec leurs enfants



UNAFAM

127 ADHÉRENTS

Accueil, soutien et information aux familles ayant un de leurs proches en situation de handicap psychique



UNIRC

174 ADHÉRENTS

Défense, promotion et mise en place d'activités pour retraités commerçants



VACANCES ET FAMILLES

44 ADHÉRENTS

Solutions de vacances solidaires pour en favoriser l'accès à tous



Les membres associés

AFD

Information sur le diabète. Défense des patients. Soutien de la recherche



FRANCE ALZHEIMER

Soutien des malades et des familles touchés par la maladie d'Alzheimer



LA MAISON DES FAMILLES

Accueil des proches des personnes hospitalisées (conjoint, ami, enfant)



LES PETITS DÉBROUILLARDS

Éducation aux démarches scientifiques, expérimentales



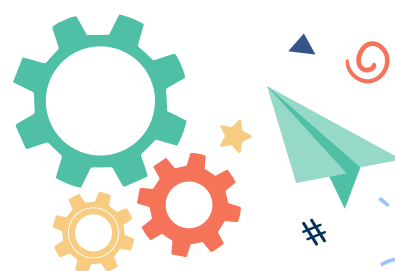
UN HÔPITAL POUR LES ENFANTS

Amélioration de l'accueil et des conditions d'hospitalisation des enfants et adolescents malades



Chaque année, les mouvements et les associations agréés en tant que membre actif doivent renseigner la liste de leurs adhérents sur le logiciel de gestion de l'Unaf (Adhélis). Chaque association bénéficie de sessions de formation à cet outil.

Ces listes déterminent le nombre de suffrages des associations familiales pour les votes en assemblée générale de l'Udaf ainsi que le montant de leur cotisation et du reversement du fonds spécial.



[Animer le réseau d'associations familiales adhérentes]

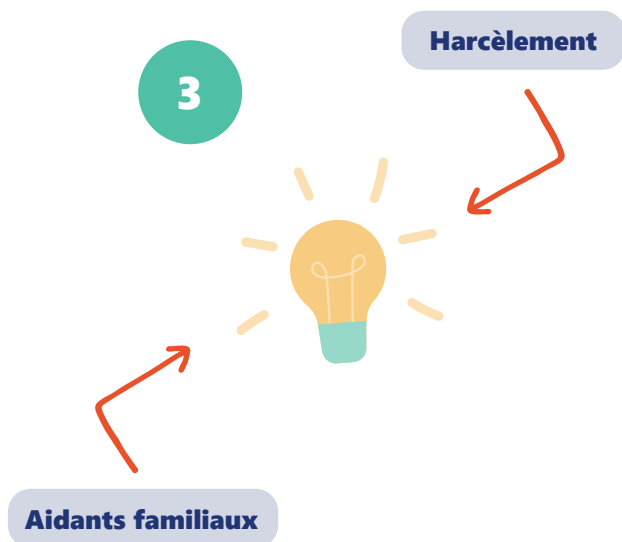
Afin de faire vivre le réseau, il est indispensable de mettre en place des actions pour fédérer et permettre aux associations d'interagir entre elles et pourquoi pas mener des projets communs.

6 ACTIONS EN 2024 POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF !



1 Cette année encore, nous avons renouvelé notre partenariat avec les radios associatives Styl'FM et Radio Pulsar afin de permettre aux associations de faire connaître leur existence et leurs actions via des interviews ou des chroniques thématiques. Bravo à elles pour leur mobilisation !

2 Qu'elles soient individuelles (formation sur les logiciels développés par l'Unaf : Adhélis et Rézo) ou collectives, les formations font partie intégrante de l'animation. Cette année, l'accent a été mis sur le fonds de développement de la vie associative (FDVA) qui a été présenté à 2 occasions. Souvent sous-sollicitée, cette aide est pourtant précieuse pour permettre aux associations de financer leur fonctionnement et/ou de mener à bien leurs projets innovants.



Portés par la commission structurelle du pôle institution familiale, **2 groupes thématiques**, l'un sur les aidants familiaux non professionnels et l'autre sur le harcèlement, **mettent en place des projets**. Ces groupes sont composés de bénévoles issus d'associations adhérentes et de collaborateurs.

Cette année, le groupe de travail dédié au harcèlement a poursuivi les travaux en se penchant cette fois-ci sur le **cyberharcèlement**. Il a ainsi proposé une conférence mais aussi 4 ateliers de sensibilisation ludiques et pédagogiques ouverts aux parents et aux enfants à Châtellerauld et Poitiers. Un grand merci à nos animateurs de chocs qui se reconnaîtront !

Concernant le sujet des aidants, nous avons pris part à la démarche du département qui a débuté un diagnostic pour identifier les aidants et mieux connaître leurs besoins. À ce titre, nous avons assisté aux réunions de préparation et avons largement relayé le questionnaire d'enquête sur nos réseaux sociaux, notre newsletter mensuelle et fait une campagne mailing auprès de nos partenaires. Ce vaste chantier étant dorénavant pris en main par le Département, nous avons fait le choix de le retirer de notre convention d'objectifs État/Unaf/Udaf au profit des points conseil budget.

Des ateliers de sensibilisation



Conférence sur le cyberharcèlement





Petits-déjeuners associatifs

4

+

5

La conférence départementale des mouvements familiaux (CDMF) est une instance consultative, de concertation et d'information qui réunit toutes les associations adhérentes ou non qui souhaitent participer. C'est un lieu de partage d'idées, de débats et de mise en place de projets communs. Cette année, 2 rencontres ont eu lieu en avril et en novembre.

Les petits-déjeuners associatifs ont une même vocation : créer du lien mais cette fois-ci autour d'un moment informel ! Les associations se retrouvent pour échanger et bénéficient également d'interventions de partenaires locaux pour les sensibiliser à certains sujets en lien avec leur activité ou bien pour les aider à développer leurs actions. Deux rencontres ont également eu lieu.

6



Près de 25 associations adhérentes étaient présentes pour faire découvrir au public leurs actions dans une ambiance festive et conviviale ! Et pour égayer la journée, des animations pour les enfants et des ateliers de prévention étaient également de la partie, sans oublier un jeu de piste où la bonne réponse se cachait derrière chaque stand. Trois heureux gagnants ont remporté les lots ! Nous avons eu le plaisir d'accueillir des personnes à la recherche d'une activité bénévole, ou bien d'informations et de conseils pour les aider à trouver une solution à une problématique familiale (parentalité, handicap, santé, enfance ...) ou tout simplement en quête d'une sortie.

Un grand merci aux associations mobilisées, à nos partenaires pour le soutien logistique et dons, aux bénévoles de Famille de France et de Proche Ensemble Pizza qui nous ont reversé une partie des bénéfices des ventes de boissons et pizzas et à tous ceux qui ont contribué à rendre cette rencontre joviale et humainement enrichissante !

UN PETIT APERÇU DE LA JOURNÉE !





DROITS ET PRESTATIONS DES FAMILLES

SERVICE AUX FAMILLES

MÉDAILLE DE L'ENFANCE

& DES FAMILLES

Depuis de nombreuses années, l'État a confié aux Udaf le secrétariat départemental de la médaille de l'enfance et des familles qui récompense les personnes ayant œuvré dans le domaine de la famille. Quatre médailles ont été remises cette année.

Une distinction honorifique

Créée en 1920, la médaille de la famille est une distinction honorifique définie par le Code de l'action sociale et des familles. Son nom et ses conditions d'attribution ont été réformés par décret du 17 février 2022. Désormais ce titre honorifique est connu sous le nom de **médaille de l'enfance et des familles** et permet de rendre hommage au mérite et de témoigner la reconnaissance de la Nation aux personnes ayant œuvré dans le domaine de la famille.

Décernée sur demande

La demande peut être déposée par la personne concernée ou par l'un de ses proches (enfant, conjoint ...) mais aussi par :

- des élus (maire, préfet ...)
- le Président du Département, de la Caf, de la caisse locale de la MSA
- l'Udaf

Après une enquête et vérification réalisée en plusieurs étapes

- 1 **Instruction du dossier**
- 2 **Enquête au domicile**
- 3 **Commission Udaf**
- 4 **Transmission avis au Préfet**
- 5 **Envoi du diplôme**
- 6 **Organisation d'une cérémonie par la mairie**



* DÉDIANT OU AYANT DÉDIÉ SA VIE PROFESSIONNELLE OU SON ACTION BÉNÉVOLE À L'ACCOMPAGNEMENT, À LA PROTECTION ET À LA DÉFENSE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES.



**ENFANCE ET
PARENTALITÉ**

SERVICE AUX FAMILLES

ACTIONS PARENTS/ENFANTS

[Une garderie solidaire pour familles monoparentales]

Offrir du répit parental

Le chemin parcouru auprès des familles monoparentales permet d'être aujourd'hui au plus près de leurs réalités de vie. L'une de leur problématique majeure est **le temps de répit peu accessible voir inexistant** pour ces parents qui n'ont pas toujours de famille ni d'amis à proximité pour les soutenir.

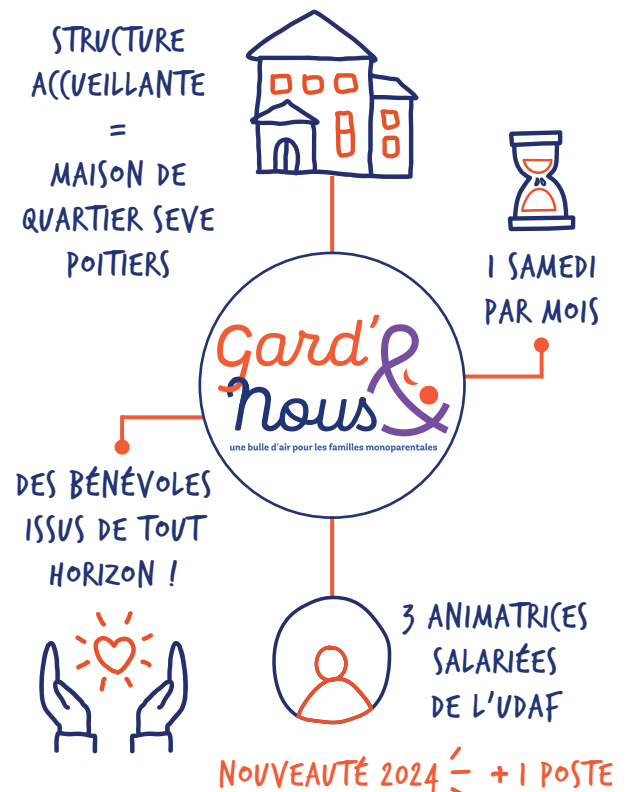
Pour proposer une solution à ces parents qui peuvent se sentir fatigués et débordés, nous avons mis en place depuis 2020, **une garderie solidaire** destinée aux enfants âgés de 0 à 12 ans. Trois animatrices socio-culturelles sont chargées d'encadrer les enfants, de garantir leur sécurité et de proposer des activités créatives en fonction du calendrier (Halloween, Noël...) Elles sont épaulées par des bénévoles que nous recrutons tout au long de l'année.

Les parents solos ont le choix : ils peuvent profiter de ce temps libre pour eux ou bien rester avec leur.s enfant.s et tisser des liens avec d'autres parents.

Des partenariats solides et une hausse d'activité

Nos liens avec nos partenaires continuent de grandir au fil du temps. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Léonore Moncond'huy, maire de la ville de Poitiers qui nous apporte son soutien depuis le début tout comme la Caf de la Vienne. Autre partenariat important : Parents Solos 86 ! Depuis 2023, l'association propose des groupes de parole et des ateliers thématiques (couture ...) lors des dates de garderie. Ce qui nous permet réciproquement de nous faire connaître et de toucher ainsi plus de parents et d'enfants. Grâce à ses multiples soutiens, la garderie poursuit sa lancée. En effet, nous avons accueilli au sein de la garderie **127 enfants**, soit une progression **de plus de 20 %** par rapport à l'année dernière. Depuis 2 ans, la demande ne cesse de grandir et a conduit au recrutement d'une 3^{ème} animatrice afin de répondre à la demande sachant que la moyenne d'âge est plus basse (3/5 ans) qu'à l'ordinaire et que certains enfants accueillis sont en situation de handicap (dys, troubles du spectre autistique ...).

MODÈLE DE LA GARDERIE

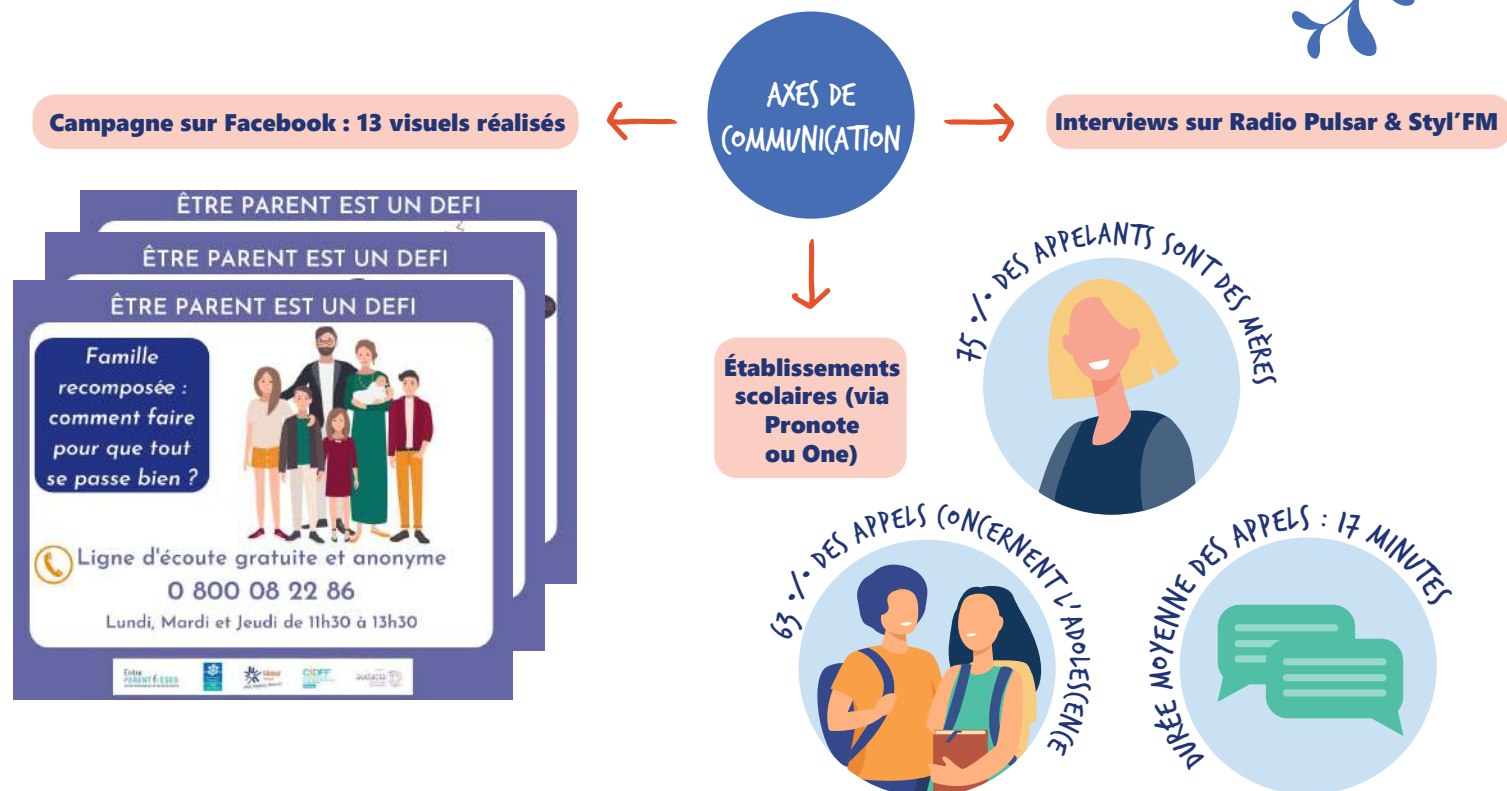
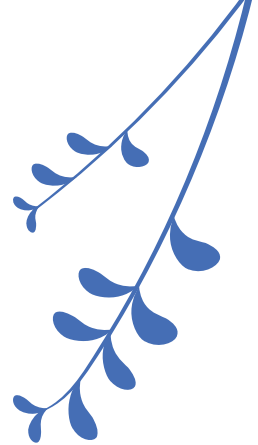


Visite de Mme la Maire de Poitiers



[Une ligne d'écoute gratuite et confidentielle]

En collaboration avec la Caf, Audacia et le CIDFF, nous proposons aux parents et aux adolescents une écoute téléphonique gratuite et bienveillante quelles que soient leurs préoccupations (éducation, école, relationnel, gestion des écrans ...). À raison de 3 permanences hebdomadaires, **143 permanences** ont été assurées cette année par l'équipe d'écoutes «Allô ados, questions de parents» qui se compose de deux psychologues et d'une médiatrice familiale.



[Des groupes de parole pour parents]

Nous mettons une psychologue clinicienne à la disposition des associations familiales, culturelles ou de parents d'élèves, des MJC et des centres sociaux, qui souhaitent proposer aux parents des groupes d'échange sur des thèmes choisis en lien avec la parentalité. Déployé sur tout le département, le dispositif «Parlons de nos enfants» a permis cette année à **120 parents** de bénéficier gratuitement d'une écoute, d'échanges et de conseils pratiques !

Exemples de thèmes abordés :

- Parents d'enfants et d'adultes autistes
- Parlons de nos enfants dys
- La théorie de l'attachement
- Et si on parlait de nos ados ?
- ...

10 séances financées par la CAF ont été programmées en 2024 !

Principaux sujets abordés par les appelants :

- 1 Les relations parents/enfants**
- 2 L'adolescence**
- 3 La scolarité**
- 4 La séparation / le divorce**



[Faire aimer la lecture aux enfants]

Un programme de lecture intergénérationnel

Créée en 1999 par Alexandre Jardin et Pascal Guénée, Lire et faire lire est une association nationale qui a pour objectif de permettre **aux personnes de 50 ans et plus de partager leur goût pour les livres avec des enfants** le temps d'une histoire. Depuis plus de 20 ans, nous pilotons conjointement cette action au niveau local avec la Ligue de l'Enseignement.

Un partenariat avec des structures éducatives

À la demande **des structures scolaires, péri-scolaires, des bibliothèques ...**, des séances de lecture sont organisées au minimum une par semaine, et ce durant toute l'année scolaire. Les bénévoles font la lecture à des petits groupes de 2 à 6 enfants.

Des bénévoles investis !

C'est une équipe ultra dynamique composée de **138 lecteurs bénévoles** qui assurent des lectures dans **112 lieux différents** à travers le département. Les bénévoles bénéficient de formations régulières afin de proposer aux enfants des lectures animées et amusantes. Sans oublier leur participation active aux diverses manifestations locales autour du livre ainsi que les cafés-littéraires thématiques organisés par leurs soins !

Des lectures en instituts médicos-éducatifs (IME)

Grande nouveauté : le dispositif se mobilise activement auprès des enfants en situation de handicap. En effet, grâce à la mobilisation d'une équipe de lecteurs bénévoles, des séances sont organisées au sein de l'IME les Jaumes à Montmorillon et de l'IME de Mauroc à Saint-Benoît. Nous remercions vivement Les Pep 86 et l'Unapei 86, gestionnaires des IME, avec lesquels nous sommes ravis de poursuivre notre partenariat sur un autre volet (cf page 50).

NOUVEAUTÉ 2024
FAIRE LA LECTURE
AUX ENFANTS EN
SITUATION
DE HANDICAP



Lire et faire lire s'est équipé d'un barnum !

[Analyse de la pratique pour les professionnels de LAEP]



NOUS GÉRON L'ORGANISATION ET LA TENUE DES SÉANCES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX INTERVENANT DANS DES LAEP DU DÉPARTEMENT (LIEUX D'ACCUEILS ENFANTS / PARENTS). TROIS GROUPES (COMPOSÉS CHACUN DE 15 PERSONNES SITUÉS À HÂTELLERAULT, GENÇAY ET POITIERS BÉNÉFICIENT DE CES TEMPS DE FORMATION ET D'ÉCHANGES DE PRATIQUE. AU TOTAL, LES 3 PSYCHOLOGUES ONT ASSURÉ 21 SÉANCES EN 2024. MERCI AUX CENTRES SOCIAUX (CULTURELS «1000 BULLES» ET «LES MINIMES» POUR LEUR ACCUEIL !

[L'action éducative en milieu ouvert et l'aide éducative à domicile]

Deux mesures - une même mission

Grâce à une habilitation du Département de la Vienne et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, nous accompagnons désormais grâce à une augmentation de notre habilitation (+ 50 mesures), **214 enfants** au travers de :

➤ **L'action éducative en milieu ouvert (AEMO)** qui est une **mesure ordonnée par le juge des enfants**. Un mode renforcé (habilitation pour 30 mesures) permet de diversifier les modes d'interventions auprès des familles pour être au plus près de leurs besoins. Elle se traduit par des interventions plus fréquentes des éducateurs et un soutien accru de la psychologue et de la responsable de service.

➤ **L'aide éducative à domicile (AED)** qui est une **mesure administrative** mise en place en accord avec les parents et le service de l'aide sociale à l'enfance.

Ces 2 mesures ont les même objectifs à savoir veiller au bon développement de l'enfant dans toutes les composantes de sa vie et apporter conseils aux parents pour les aider à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent dans l'éducation de leurs enfants.

Les principales problématiques rencontrées sont les **carences éducatives**, les **conflits parentaux** et les **violences intrafamiliales**.

Si les visites et entretiens sont les principaux outils utilisés, l'équipe diversifie les modalités d'interventions et propose différentes activités aux enfants en présence ou non des parents :

EXEMPLES DE SORTIES

DES SORTIES DANS
DES PARCS ET
LIEUX DE LOISIRS
COMME SUPPORT
À LA RELATION
ÉDUCATIVE



NOMBRE DE MESURES EXERCÉES

172 AEMO • 59 AEMO renforcées • 172 AED
dont 11 AED jeunes majeurs âgés de moins de 21 ans

UNE CONFÉRENCE SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Trois de nos collaboratrices ont évoqué l'évolution de la protection de l'enfance vers le milieu ouvert et ses conséquences sur les pratiques professionnelles lors de cet événement porté par les membres de l'association du master 2 droit de l'aide et de l'action sociale et collectivités territoriales de l'Université de Poitiers.



MAJORITAIREMENT
EN MILIEU URBAIN

77 % DES ENFANTS
VIVENT DANS DES
FAMILLES MONOPARENTALES

41 % SONT DES FILLES

59 % SONT DES GARÇONS

**Âge moyen
=
10 ans**

DURÉE D'ACCOMPAGNEMENT
AEMO : 20 MOIS
(MODE RENFORCÉ : 10 MOIS)
AED : 13 MOIS

[La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial et l'accompagnement en économie sociale et familiale]

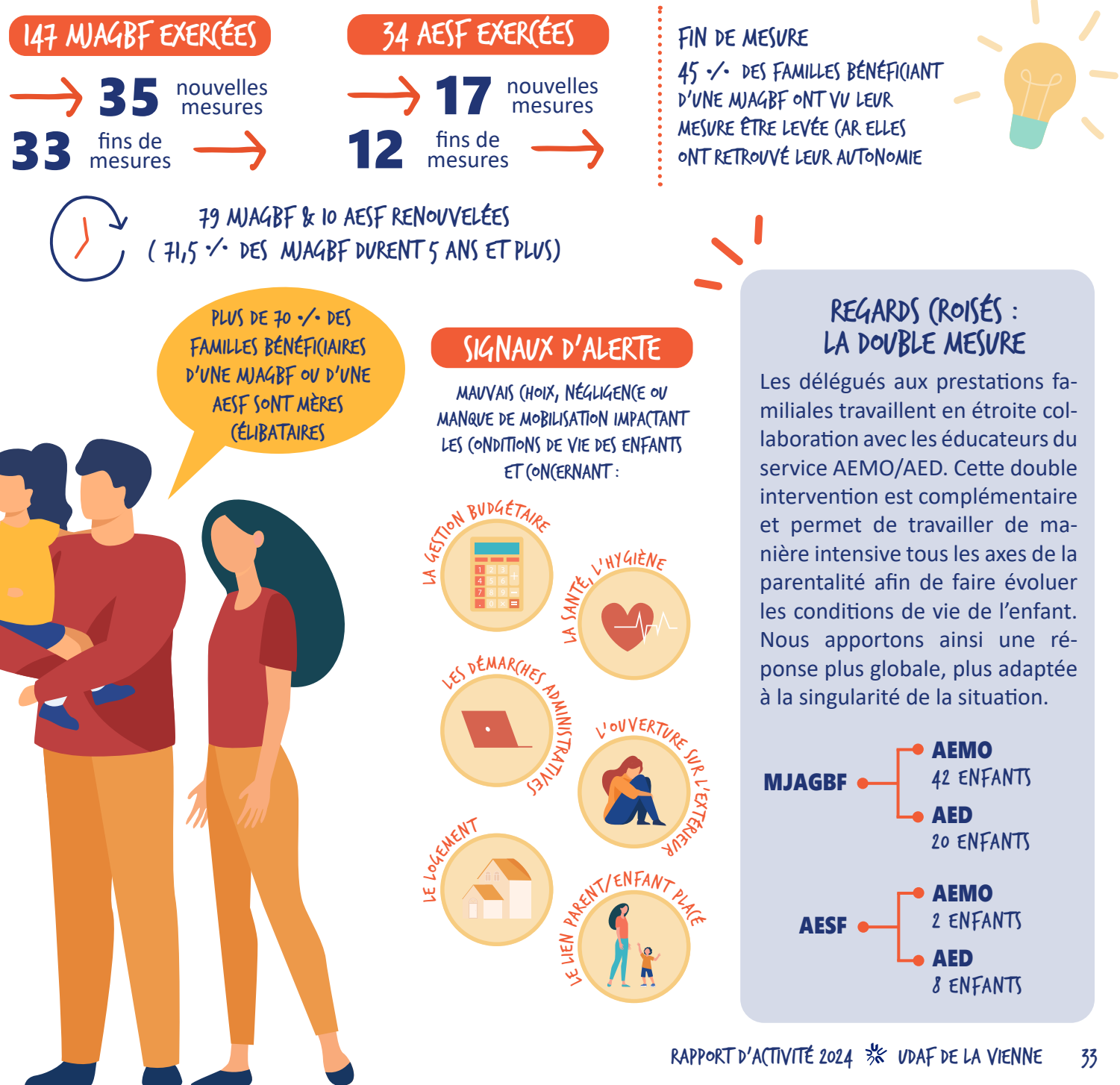
La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) et l'accompagnement en économie sociale et familiale (AESF) sont des mesures relevant de la protection de l'enfance. **La première est ordonnée par le juge des enfants** qui confie la gestion des prestations familiales versées par la Caf ou la MSA à l'Udaf. **La seconde est une mesure dite administrative** car elle s'exerce sur demande ou avec l'accord des parents qui garde la gestion de ses prestations familiales. Elle peut durer de 6 mois à un an et intervenir en amont ou en aval d'une MJAGBF.

Par des rencontres régulières généralement au domicile, les délégués aux prestations familiales (DPF) mettent en place **un accompagnement global** qui a pour objectif de permettre :

- Un retour à l'autonomie de gestion du budget familial
- Un renforcement de la cohésion familiale et de la prise en compte des besoins élémentaires des enfants

Interculturalité et accompagnement social

Accompagner les familles migrantes en situation éducative et administrative précaire force à adapter la temporalité de l'accompagnement social. Pour accompagner au mieux ces familles dont le suivi est en hausse, les collaborateurs ont bénéficié d'une formation sur l'interculturalité dispensée par le centre social «Le Toit du Monde».





CONSOMMATION ET BUDGET FAMILIAL

SERVICE AUX FAMILLES

CONSOMMATION & BUDGET

[Le Point conseil budget - un dispositif national]

Prévenir le surendettement

Inscrit dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement en 2018, le déploiement de points conseil budget (PCB) est désormais effectif. Le réseau Udaf est le 1^{er} réseau d'accompagnement budgétaire ! Trois labels nous ont été confiés ((F (ARTE)). Nous avons accompagné cette année **240 personnes rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement résidant soit dans le châtelleraudais, le civraisien ou le loudunais.**

PUBLIC CIBLÉ



Étudiant, salarié, personne sans emploi, retraité

DURÉE MOYENNE



Entre 5 et 6 mois
(1 RDV/mois)



MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT

Diagnostic du budget & de la situation familiale, aide dans les démarches administratives (dossier de surendettement ...), conseils pour équilibrer le budget ...

Pour les 3 labels, la majorité des personnes qui sollicitent le PCB ont déjà au moins un arriéré de paiement. Ce sont des personnes seules sans enfants salariées ou non (Loudun et Civray) et des familles monoparentales sans emploi (Châtellerauld)



3 labels soutenus par l'État



240 SUIVIS (SOIT UNE HAUSSE DE
47 % PAR RAPPORT À 2023)

&

519 ENTRETIENS RÉALISÉS

* Une personne est dite suivie lorsqu'elle a eu un rendez-vous diagnostic suivi au minimum d'un deuxième rendez-vous (téléphonique ou présentiel) au cours de l'année.

Des permanences pour être facilement accessible

Pour être au plus près des personnes, **des permanences et des accueils sur rendez-vous** se tiennent dans les locaux des partenaires de territoire :

**14
permanences
par mois**

- MAISONS DES SOLIDARITÉS DE (CHÂTELLERAULT, CIVRAY, LOUDUN
- ESPACES FRANCE SERVICES DE DANGÉ SAINT ROMAIN, GENÇAY, LENÇLOITRE, PLEUMARTIN, LES TROIS MOUTIERS, MONTS SUR GUESNES, MONCONTOUR, VALENCE-EN-POITOU



Interview à RCF Poitou

Des actions collectives de sensibilisation

À l'aide de différents outils ludiques et pédagogiques (jeux de société édités par la Banque de France, étude de cas pratiques), notre équipe de conseillères en économie sociale et familiale (CESF) propose également **des ateliers collectifs sur le budget**. Cette année, **136 personnes** aux profils variés (salariés de chantiers d'insertion, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes en insertion professionnelle) ont bénéficié de ces **15 animations** qui ont permis de parler en toute simplicité de gestion budgétaire et de sujets en lien avec la consommation (assurances, produits bancaires ...).

Merci à la Mission locale nord vienne (MLNV), à la Mission locale rurale centre et sud vienne (MLRCSV), aux chantiers d'insertion d'Audacie, à Em-maüs (Naintré), à l'épicerie sociale «la Bouff'et d'air et aux espaces France Service des Trois-Moutiers et de Valence-en-Poitou pour leur sollicitation !

- NOUVEAUTÉ 2024 : NOTRE DUO DE CESF ÉPAULÉE PAR UNE STAGIAIRE A CRÉÉ SON
- PROPRE JEU ! APRÈS UNE 1^{ÈRE} VERSION TEST, LA VERSION DÉFINITIVE EST EN COURS
- DE PEUFINAGE AVEC L'APPUI DE NOTRE SERVICE COMMUNICATION

Communication et événementiel

Être visible pour être plus connu ! Les efforts se sont poursuivis pour permettre au grand public de mieux identifier le dispositif dans les 3 territoires. Cela s'est traduit par l'animation d'ateliers ludiques à des événements tels que la semaine portes ouvertes des France Services ou bien les journées dédiées au service national universel (SNU) auprès des jeunes de 15 à 17 ans. Les futurs CESF de 3^{ème} année de BTS ont quant à eux bénéficié d'une intervention en classe pour découvrir le dispositif et les missions du travailleurs sociaux qui en découlent. Enfin, la campagne de communication sur Facebook (posts sur les actualités en lien avec le budget et la consommation) s'est poursuivie !



Interview radio

Campagne sur Facebook

[Le conseil suivi budgétaire]

Nous proposons aux entreprises et collectivités par le biais d'une convention, d'aider les salariés qui rencontrent des difficultés budgétaires en leur apportant des conseils personnalisés et confidentiels. Cette année, nous avons réalisé **11 suivis** représentant un total de **38 rencontres**.



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



[Le microcrédit personnel]

Destiné aux personnes qui ne parviennent pas à obtenir un crédit bancaire classique, le microcrédit personnel est une solution qui permet d'emprunter entre **300 et 7 000 euros pour une durée allant de 6 mois à 7 ans**. Ce type de prêt à taux réduit est garanti conjointement par l'État et la banque prêteuse (dans la Vienne nous avons conventionné avec 5 banques). Ce prêt doit servir à financer **un projet visant à une insertion sociale ou professionnelle : formation, emploi, mobilité ...**

Fonctionnement de la plateforme



QUEL QUE SOIT LE PARCOURS EMPRUNTÉ,
LA PLATEFORME DÉPARTEMENTALE PILOTÉE
PAR L'UDAF (CENTRALISE TOUTES LES DEMANDES
ET ORIENTE VERS LES PARTENAIRES
PRESCRIPTEURS POUR LA RÉALISATION DU DOSSIER

Nombre de dossiers accordés
37 dossiers ont été décaissés
dont 6 effectués par l'Udaf.



(ETTE BAISSÉ PAR RAPPORT À 2023
S'EXPLIQUE PAR LE FAIT QUE FAUTE
DE PARTENAIRES BANCAIRES NOUS
AVONS GELÉ L'ACTIVITÉ EN JUILLET



Profil

58 % sont des femmes seules
avec ou sans enfants

Situation professionnelle

70 % des bénéficiaires sont
sans activité professionnelle
au moment de la demande



Montant moyen emprunté
3 521 €

Projet financé

76 % des prêts servent à financer
un véhicule pour l'accès ou le
maintien en emploi



FAIT MARQUANT *

La caisse des dépôts a stoppé son financement du microcrédit fin décembre. Nous avons donc été contraints de mettre en stand-by cette activité. Convaincus de l'utilité de ce type de prestation de service pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, nous espérons vivement avoir de nouvelles alternatives. D'autant plus que l'inflation a fait exploser les demandes depuis 2023, avec une hausse de 37 % du nombre de microcrédits octroyés par le réseau Unaf/Udaf en un an.





ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

SERVICE AUX FAMILLES

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

[La mesure d'accompagnement social personnalisé]

La mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) est une mesure dite administrative, c'est-à-dire qu'elle n'est pas décidée par un juge. Pilotée par le Département, sa mise en œuvre par l'Udaf nécessite l'adhésion du bénéficiaire **dont la santé et la sécurité sont menacées en raison de difficultés qu'il éprouve à gérer ses ressources** (dettes, retard de paiement, manque de mobilisation dans les démarches administratives ...). L'objectif est de proposer à la personne à la fois **un accompagnement social et budgétaire** pour l'aider à retrouver **une autonomie dans la gestion de ses prestations**. Nous exerçons 2 types de MASP définies en fonction de la gestion ou non des prestations sociales du bénéficiaire.

MOTIFS D'ENTRÉE DANS LA MASP



MASP 1 → Pas de gestion des prestations sociales



Gestion des prestations sociales ← MASP 2

91 MASP 1 EXERCÉES

→ 56 nouvelles mesures
36 fins de mesures →

TEMPS MOYEN D'ACCOMPAGNEMENT : 6 MOIS

80 MASP 2 EXERCÉES

→ 23 nouvelles mesures
29 fins de mesures →

TEMPS MOYEN D'ACCOMPAGNEMENT : 12 MOIS



Groupe de travail Udaf x Département

Améliorer la connaissance des mesures auprès des professionnels du secteur

Après avoir mis au point des supports pédagogiques et ludiques, place à la mise en pratique ! Nos équipes de délégués aux prestations familiales ((F PAGE 33)) et de délégués à l'accompagnement ont démarré aux côtés des équipes de conseillers en économie sociale et familiale du Département leurs présentations des différentes mesures (MASP, AESF) auprès des professionnels de l'action sociale et de l'aide sociale à l'enfance. En 2024, l'accent a été mis sur **les professionnels du service de protection maternelle et infantile (PMI)** qui ont bénéficié de l'expertise des collaborateurs mobilisés sur ce projet. Les retours d'expériences positifs du bilan de fin d'année ont amené le groupe de travail à poursuivre ses efforts pour améliorer la connaissance des mesures auprès des professionnels du secteur.

Commission MASP : inclure les personnes dans les décisions qui les concernent NOUVEAUTÉ 2024

Tout comme l'État avec sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et le Département à travers son schéma unique des solidarités, nous avons fait le choix d'inscrire **la participation des personnes accompagnées aux décisions qui les concernent** comme un axe prioritaire. D'un commun accord avec les différents professionnels œuvrant sur le territoire de la maison des solidarités (MDS) de Fontaine Le Comte*, les personnes accompagnées dans le cadre d'une MASP avec ou sans gestion et résidant dans ce secteur, peuvent dorénavant si elles le souhaitent assister aux commissions. Elles ont ainsi l'opportunité de prendre pleinement part aux décisions prises dans ces instances où les demandes d'entrée et de renouvellement sont étudiées.

* COMMUNES ASSOCIÉES À LA MDS :

ASLONNES, BÉRUGES, BIARD, (ELLE-LEVESCAULT, HATEAU-LARCHER, LOUÉ, COULOMBIERS, ROUTELLE, URZAY-SUR-VONNE, DIENNÉ, FLEURÉ, FONTAINE-LE-COMTE, GIZAY, ITEUIL, JAZENEUIL, LA VILLEDIEU-DU-LAIN, LIGUGÉ, LUSIGNAN, MARÇAY, MARGNY-HEMEREAU, MARNAY, NIEUIL-L'ESPOIR, NOVAILLÉ-MAUPERTUIS, ROCHES-PREMARIE-ANDILLÉ, ROVILLÉ, SAINT-BENOÎT, SAINT-SAUVANT, SANXAY, SMARVES, VERNON, VIVONNE, VOUVEUIL-SOUS-BIARD



SERVICE AUX FAMILLES

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS & MINEURS



[La sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle]

La protection juridique des majeurs s'avère nécessaire **lorsqu'un adulte ne peut plus accomplir seul les actes de la vie civile suite à une altération de ses facultés mentales et/ou corporelles**. Pour l'accompagner et protéger **ses intérêts personnels et patrimoniaux**, le juge des contentieux de la protection, certifié médical à l'appui, ordonne **une mesure de protection adaptée à son état et à sa situation**. Celle-ci est exercée par l'Udaf, désignée au préalable par le juge quand la famille de la personne à protéger ne peut pas assumer cette responsabilité.

Par la mise en place de ces mesures, nous avons pour mission de :

- Faire valoir et garantir l'ensemble des droits de la personne protégée
- Consolider certains actes juridiques
- Assister ou représenter la personne dans l'exercice de ses droits
- Veiller à ce que la personne conserve et/ou regagne de l'autonomie

Ces missions favorisent l'inclusion sociale, la mise en œuvre ou le maintien des droits juridiques et sociaux, le respect des choix et libertés individuels.

3 mesures = 3 degrés différents de protection juridique qui peuvent être personnalisés par le juge selon la situation de la personne à protéger afin de préserver son autonomie.



[La mesure d'accompagnement judiciaire]

Ordonnée par le juge des contentieux de la protection, **cette mesure n'est possible qu'en cas d'échec d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP)**, mesure que nous exerçons également (cf PAGE 39). **Nous gérons les prestations sociales et accompagnons la personne afin qu'elle retrouve une autonomie dans la gestion de ses ressources et démarches**. La mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) est fixée pour une durée maximale de 2 ans, renouvelable une fois pour 2 ans.

LE MANDAT AD'HOC (MINEURS ET MAJEURS)

Le mandat ad'hoc est celui par lequel le juge confie à l'Udaf une mission particulière, pour un acte bien déterminé lorsque les intérêts de la personne sont en conflit avec ceux de son représentant légal ou lorsque celui-ci ne peut la représenter. Étaient en cours d'exercice au 31 décembre :



- **101 mandats ad'hoc mineur** (soit une hausse de 51 % par rapport à 2023 avec notamment de nombreux cas de violences intrafamiliales)
- **16 mandats ad'hoc majeur**

[L'organisation du service]

Le service se découpe actuellement en 3 unités définies par **le lieu de vie** (secteur nord ou sud du département) et **le type de résidence de la personne** :

- 2 unités «milieu ouvert» : les MJPM de ces unités accompagnent des personnes vivant à leur domicile
- 1 unité «établissement» : les MJPM accompagnent des personnes vivant en établissement type Ehpad, maison d'accueil spécialisée, résidence autonomie ...

Pour apporter **plus de flexibilité et alléger la charge de travail**, certains MJPM exercent des mesures dites «**mixtes**», c'est à dire que sur un même secteur ils accompagnent à la fois des personnes vivant à leur domicile et des personnes vivant en établissement.



 **7 221** visites à domicile

 **296** nouvelles mesures
245 fins de mesures 

47 % DES MESURES ONT UNE ANCIENNETÉ DE 11 ANS ET PLUS

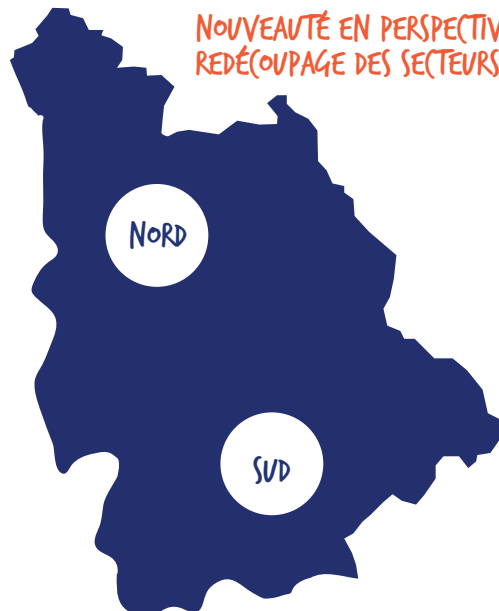
54 % SONT ALLOCATAIRES DE L'AAH *

L'activité s'est intensifiée entraînant des difficultés de gestion s'expliquant par un nombre croissant de mesures, des situations de plus en plus complexes (public jeune dans l'errance souffrant d'addictions et sans suivi médical + personnes sans papier) et des problèmes de recrutement (manque d'attractivité, de visibilité et de valorisation du métier de MJPM, charge de travail importante ...)

* AAH : ALLOCATION ADULTES HANDICAPÉS

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

NOUVEAUTÉ EN PERSPECTIVE :
REDÉCOUPAGE DES SECTEURS



1 799 MESURES EXERCÉES

937 curatelles • 805 tutelles • 36 sauvegardes de justice • 14 MAJ • 7 subrogés tuteur ou curateur

PROFIL DES
MAJEURS
PROTÉGÉS

GENRE


53 %
sont des hommes

ÂGE


Âge moyen
61 ans

TYPE DE RÉSIDENCE


58 % vivent à
leur domicile

[Valoriser la profession et faire connaître la protection juridique des majeurs]

La rencontre partenariale est un outil de travail à part entière. Elle permet certes d'évoquer la collaboration, d'échanger sur nos pratiques, nos outils mais aussi de rappeler nos missions, d'évoquer les différences entre la curatelle et la tutelle qui sont souvent sources de confusion (droits et devoirs des personnes protégées). Mais aussi de parler de ce beau métier de MJPM au service des personnes fragiles encore trop méconnu et souffrant de stéréotypes ! Comme les années précédentes, nous avons poursuivi ce travail auprès des professionnels, des étudiants issus de **11 structures** mais aussi des particuliers à travers diverses actions !



Rencontre avec les étudiants en droit et en sciences sociales

Un guide pour mieux comprendre la tutelle **NOUVEAUTÉ 2024**

Après un premier guide consacré à la curatelle édité en 2019, la version tutelle a elle aussi droit à sa version ! L'objectif de ces 2 documents destinés aux professionnels avec lesquels nous collaborons dans le cadre de l'accompagnement de la personne sous mesure de protection est simple :

- Clarifier les contours de ces 2 mesures qui ne s'exercent pas de la même manière
- Définir les rôles de chacun (la personne en curatelle ou en tutelle reste autonome et libre d'agir selon sa volonté et le curateur ou tuteur intervient conformément à la loi du 5 mars 2007).

- Faciliter les échanges

Le lecteur est invité à prendre connaissance du rôle de chacun et des droits des majeurs protégés à travers une fiche d'introduction reprenant le cadre de la mesure de protection et **10 fiches thématiques** :

- Citoyenneté, actes personnels, vie quotidienne, logement, santé, vie professionnelle, mouvements financiers, actes patrimoniaux, infractions pénales et fin de la mesure



Retrouvez le document sur notre site : www.udaf86.fr

Évènementiel

Une fois n'est pas coutume, l'évènementiel a été riche ! Nous avons participé à une conférence organisée par France Alzheimer, association adhérente, qui portait sur la personne de confiance à Montmorillon. Nous avons été conviés également à apporter notre expertise lors de la 2^{ème} édition des rencontres poitevines de la protection juridique des majeurs «**Itinéraire d'un majeur protégé**» organisée par l'Université de Poitiers (faculté de droits et des sciences sociales) et qui traitait des rapports du temps et du droit de la protection, qui intéressent la science des juristes autant que la conscience de chacun. Notre directrice de service s'est également rendue à Bordeaux pour une intervention auprès des futurs juges des contentieux de la protection.

Sessions collectives d'information

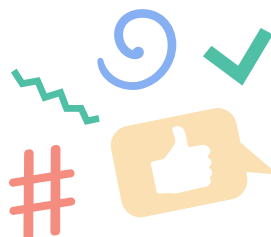
Organisées en partenariat avec le SIAO 86 (Croix Rouge), ces matinées dédiées à la protection juridique des majeurs permettent aux participants venus d'univers différents (professionnels et bénévoles d'associations), de mieux cerner les contours des mesures de protection mais aussi de croiser les regards pour un meilleur accompagnement des personnes vulnérables.

L'immersion

Débutée en 2023, l'immersion entre partenaires est une vraie plus-value pour favoriser l'interconnaissance des acteurs issus de secteurs variés et aux cultures professionnelles différentes ! Grâce à cette initiative du conseil local de santé mentale, nous avons accueilli cette année 2 collaboratrices de nos partenaires bailleurs sociaux, à savoir Ekidom et Habitat de la Vienne. En retour, 2 MJPM ont été accueillies au CCAS de Poitiers et au Dispositif d'appui à la coordination (DAC) 86. L'expérience se poursuit en 2025 avec l'accueil de 2 nouveaux professionnels dans notre service et le départ en immersion de 2 de nos collaborateurs.



3 collaboratrices ont accueilli 2 partenaires





Groupe de représentants d'utilisateurs

[La participation des bénéficiaires à leurs mesures]

Le groupe de représentants d'utilisateurs

La participation des majeurs protégés est indispensable et pour la développer nous avons mis en place différentes actions dont un groupe de travail et d'échanges. Après un arrêt des rencontres dû au contexte sanitaire, ce groupe est de nouveau opérationnel grâce à la mobilisation d'Eryn, jeune en mission de service civique et des mandataires qui sont un relais indispensable ! Douze majeurs protégés, membres originels et nouveaux venus ont répondu présents à notre invitation. Au programme : visite des locaux et échanges avec les collaborateurs et un temps de réunion qui a permis à chacun de se présenter, de rappeler l'objectif du groupe, de revalider la charte, d'échanger sur les attentes de chacun et de réfléchir à des projets. Une 2^{ème} rencontre s'est tenue quelques mois plus tard pour poursuivre les réflexions !

Le journée artistique

Place à la créativité ! Les majeurs protégés avec une fibre artistique ont eu l'opportunité de présenter leurs créations dans nos locaux pour le plus grand plaisir des visiteurs : collaborateurs, administrateurs bénévoles et partenaires. Peinture, dessin, mosaïque, paillage de chaise, gravure sur verre, collage sur chapeaux, création en fil d'aluminium et en perles, tableaux en laine ... les talents se sont exprimés pour notre plus grand plaisir !

Les réunions d'informations sectorisées

Fortement appréciées par les majeurs protégés et les partenaires, ces rencontres de secteur nous permettent non seulement d'aborder les mesures mais aussi de rappeler aux majeurs protégés qu'ils ont des droits et qu'ils ont leur place en tant que citoyen dans notre société. Cette démarche nous permet aussi d'évaluer nos pratiques et de les faire évoluer si besoin toujours dans l'intérêt des bénéficiaires et dans le respect de la loi. Cette fois-ci ce fût au tour de Lussac-les-Châteaux de nous recevoir. Une vidéo de présentation de notre association et de notre service PJM a même été créée à cette occasion, merci à tous nos collaborateurs qui ont pris part à ce projet !

APERÇU DE LA JOURNÉE ARTISTIQUE





**DÉPENDANCE, SANTÉ
ET VIEILLESSE**

SERVICE AUX FAMILLES

PROTE(TEURS) FAMILIAUX

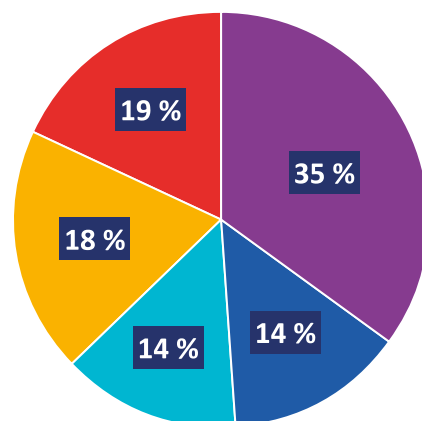
[La plateforme information et soutien aux tuteurs familiaux]

Fruit de l'association de l'APA-JH, l'ATI, l'ATRC et de l'Udaf, la plateforme ISTF Vienne est **un service gratuit & confidentiel à destination des familles en charge de la mesure de protection d'un proche** qui ne peut plus faire face à ses obligations quotidiennes. Animée par des professionnels de la protection juridique des majeurs, la plateforme a pour but **de guider et de conseiller les tuteurs familiaux** qui souhaitent mieux comprendre les procédures et les responsabilités attenantes à leur rôle. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une écoute professionnelle, d'entretiens personnalisés et d'un soutien technique

À l'Udaf, 2 MJPM ont un temps de travail dédié à la plateforme (30 % au total). Elles assurent les permanences et les rendez-vous dans nos locaux ou à l'extérieur. En parallèle de l'accompagnement individuel, nos collaboratrices animent également des temps collectifs à savoir :

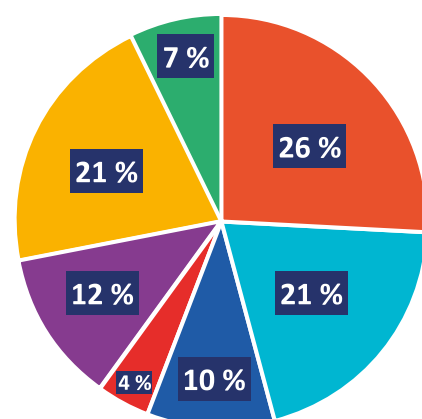
- Des ateliers thématiques
- Des présentations lors de manifestations ou dans les locaux de partenaires accueillant des tuteurs familiaux (ehpad, résidence autonomie ...)

Sujets abordés avant la désignation



- Ouverture d'une mesure (critère, procédure)
- Médecins (liste, coût du certificat)
- Autres
- Information sur les mesures (tutelle, curatelle)
- Rôle et obligations du représentant légal

Sujets abordés après la désignation



- Patrimoine, inventaire, compte de gestion
- Démarches administratives
- Rôle et obligations du représentant légal
- Protection de la personne
- Gestion financière et budgétaire
- Domaine juridique
- Autres

159
appels reçus
(5 permanences
par semaine)

50%
des appelants
sont le tuteur
ou le curateur
familial

48
RDV
personnalisés

9
permanences
au tribunal de
Châtelleraut

Atelier collectif sur le compte-rendu de gestion



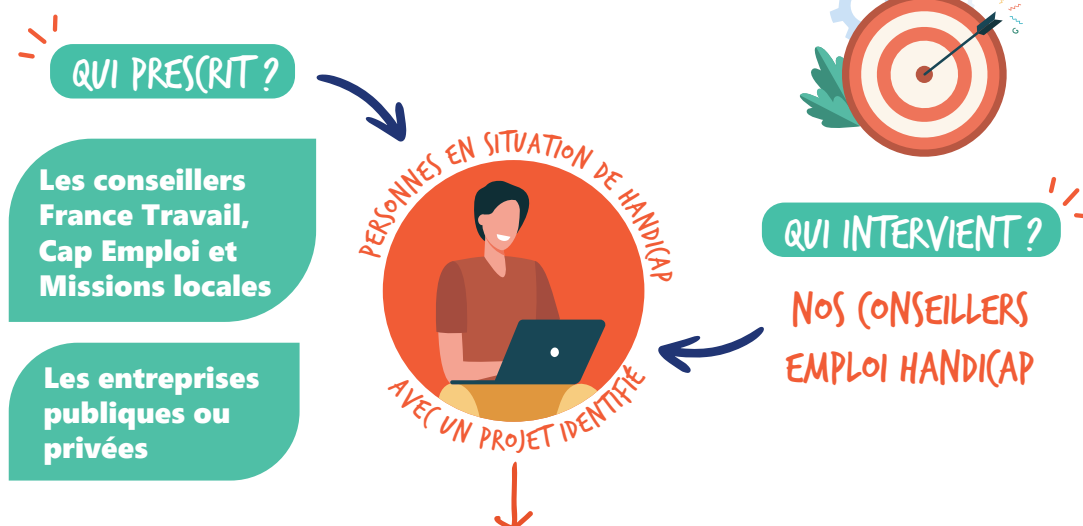
SERVICE AUX FAMILLES HANDICAP

[L'insertion professionnelle : les appuis spécifiques et l'emploi accompagné]

Les appuis spécifiques

Cela fait 20 ans que nous accompagnons les personnes en situation de **handicap psychique** dans leur parcours professionnel ! Cette longue expérience s'est enrichie en 2017 avec l'accompagnement des personnes en situation de **handicap mental et des personnes ayant des troubles cognitifs** grâce à notre solide partenariat avec Espoir 79, Raisons de plus, Les Diaconesses de Reuilly.

Depuis avril, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ont déployé une nouvelle offre : les «**appuis spécifiques**» qui ont fait l'objet d'un appel à projet que nous avons remporté aux côtés de nos partenaires. Ce nouveau service apporte un changement significatif car il permet **d'appuyer les employeurs et les conseillers à l'emploi du service public de l'emploi qui accompagnent une personne en situation de handicap avec un projet professionnel défini** (avant il était possible d'accompagner les personnes sans projet). Ce changement a demandé une grande adaptabilité aussi bien aux équipes qu'aux prescripteurs.

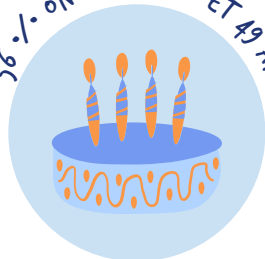


Objectif : mettre en place des solutions de compensation du handicap personnalisées pour faciliter l'insertion ou le maintien en emploi

55 % SONT DES HOMMES



56 % ONT ENTRE 26 ET 49 ANS



UNE GRANDE MAJORITÉ VIT EN MILIEU URBAIN



59 % SONT PEU DIPLOMÉS



495 personnes accompagnées dont 149 dans la Vienne (baisse significative par rapport à 2023 qui s'explique par plusieurs facteurs liés au nouveau marché des appuis spécifiques)



48 %



31 %



15 %

- 65 % ont un handicap psychique
- 35 % ont des troubles du neurodéveloppement qui englobent les troubles cognitifs, les troubles du spectre de l'autisme, le handicap mental et l'épilepsie



EMPLOYEURS PUBLICS

5 %

EMPLOYEURS PRIVÉS

1 %



LES PERSONNES BÉNÉFICIAIRE D'UN APPUI SPÉCIFIQUE SONT ACCOMPAGNÉES PAR DES CONSEILLERS DU SERVICE PUBLIC À L'EMPLOI OU BIEN SALARIÉS/AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

RÉPARTITION PAR PRESCRIPTEUR

ACCOMPAGNER LES PATIENTS DE CREATIV DANS LEURS PARCOURS PROFESSIONNELS

Grâce à un partenariat avec le centre de réhabilitation et d'activités thérapeutiques intersectoriel de la Vienne (Creativ) porté par le centre hospitalier Henri Laborit, nous animons un atelier intitulé «groupe projet professionnel». Chaque session est composée de 4 rencontres de 2h00 qui permettent aux personnes ayant des troubles psychiques de réfléchir à leur projet professionnel et/ou de préparer leur retour sur le marché de l'emploi : outils (CV, lettre de motivation), attitude, parler de son handicap et de sa reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) en entretien d'embauche ...

SENSIBILISER AU HANDICAP PSYCHIQUE

Avoir toutes les clés en main pour bien accompagner l'insertion des personnes en situation de handicap, tel est l'objectif des formations prodiguées par l'une de nos collaboratrices conseillère emploi handicap. Au total, 12 professionnels référents handicap dans des centres de formation ont bénéficié de notre expertise en tant qu'acteur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique.



L'emploi accompagné

Lancé en 2018 dans la Vienne, l'emploi accompagné a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder et de se maintenir dans l'emploi par la **sécurisation de leur parcours professionnel en milieu ordinaire de travail**. Orientées par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), les personnes bénéficient d'un **accompagnement global et sans limitation de durée**.

Financé par l'Agence régionale de santé (ARS), l'Agefiph et le FIPHFP, le dispositif regroupe 18 structures : nous pilotons le dispositif et nous assurons les accompagnements aux côtés de l'ABSA et de l'ADSEA 86. Les autres structures apportent leur expertise et/ou orientent les bénéficiaires.

Cette année, le dispositif a accompagné **111 personnes dont 94 qui sont en emploi grâce au suivi**.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

PROFIL H/F



64 % sont des hommes

ÂGE MOYEN



53 % ont entre 16 et 25 ans

NIVEAU D'ÉTUDES



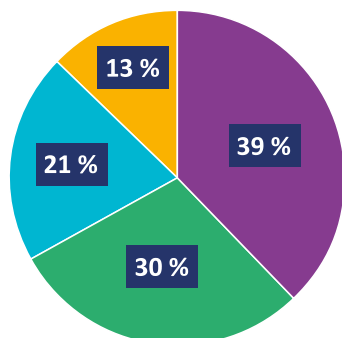
67 % sont peu ou pas du tout diplômés

RÉPARTITION Géo.



81 % habitent en ville

TYPE DE HANDICAP



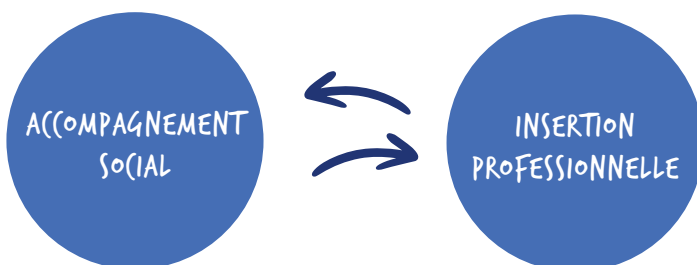
- Handicap mental
- Handicap psychique
- Troubles du spectre de l'autisme
- Autres

PARTENARIAT AVEC LES ESAT

Nous avons signé en juin une convention de partenariat avec 8 esat afin de faciliter notre travail de coordination et éviter ainsi toute rupture de parcours dans l'accompagnement des personnes sortant de ces établissements.



EMPLOI ACCOMPAGNÉ = ACCOMPAGNEMENT GLOBAL
NON LIMITÉ DANS LE TEMPS



UNE ÉQUIPE DE 5 CONSEILLERS EN INSERTION PROFESSIONNELLE
(CHACUN ACCOMPAGNE ENTRE 18 ET 20 PERSONNES)



Journées nationales à Bordeaux





SISM 2025 : en voiture Psymone !

SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM)

Tous informés, tous concernés ! Dans le cadre de la SISM, Psymone le petit bolide de sensibilisation à la santé mentale, a pris la route afin de stopper les préjugés et mieux informer sur les aides et dispositifs existants. En tant qu'acteur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, nous avons fait partie du voyage ! Aux côtés des bénévoles de l'Unafam et des professionnels du soin et du médico-social, nos collaborateurs qui accompagnent des personnes en situation de handicap sont allés à la rencontre du grand public et ce, dans tout le département. Ces déplacements ont donc amené nos équipes appuis spécifiques, emploi accompagné, pensions de famille et SAVS, à échanger avec les passants mais aussi avec Michel Barnier, 1^{er} ministre, de passage à Vouillé pour découvrir le dispositif. Et nous avons également réalisé une interview sur Radio Agora pour parler du petit bolide qui a fait une escale à Montmorillon.

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (SEEPH)

Nous avons une nouvelle fois pris part à cette édition à travers plusieurs actions de sensibilisation sur le handicap psychique et sur l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap auprès :

- Des professionnels et du grand public suite à l'invitation de Grand Châtelleraut qui a organisé une journée entière dédiée à toute forme de handicap à travers des jeux, des ateliers et des visio-conférences
- Des agents de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)

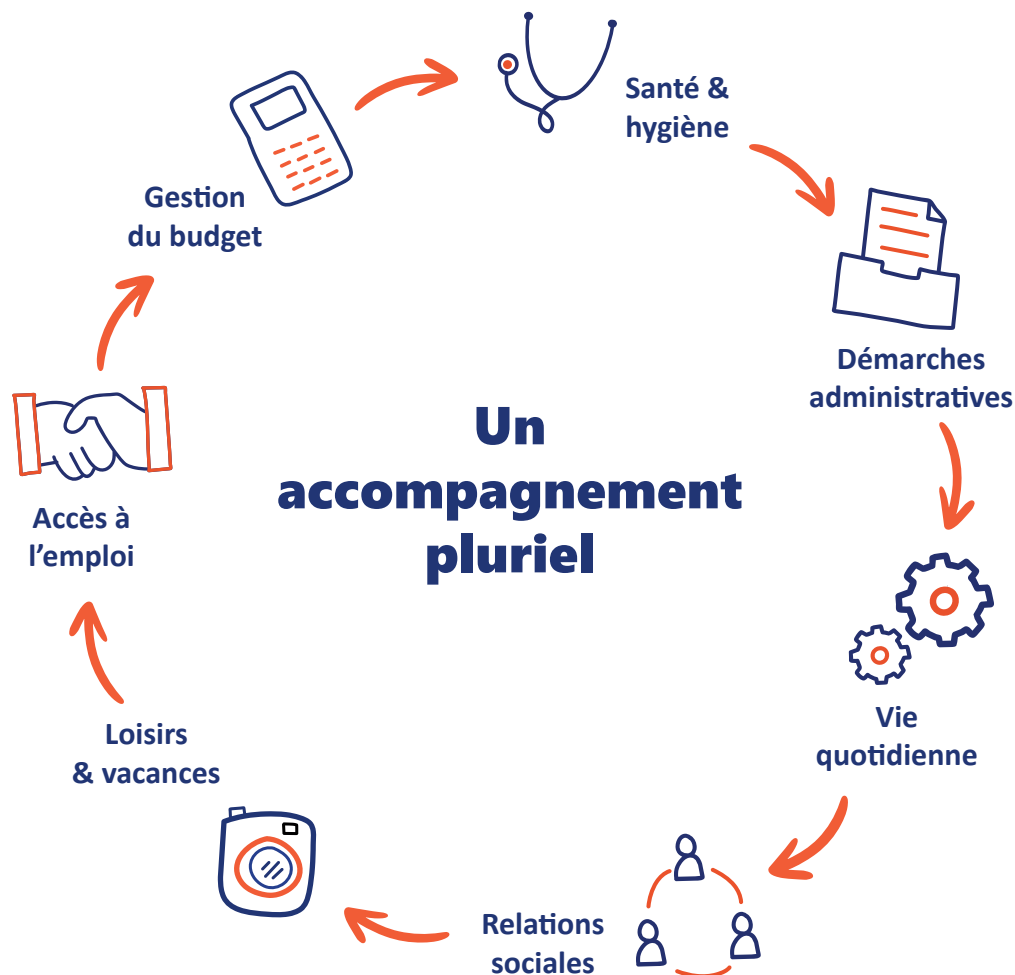
Et pour clore cette semaine, nous avons été ravis de prendre part au 1^{er} forum dédié à cette thématique organisé par le MEDEF Vienne, porteur du Club « Les entreprises s'engagent ». Ce job dating inclusif nous a permis de rencontrer à la fois les personnes en recherche d'emploi mais aussi les entreprises et d'élargir ainsi notre réseau partenarial.

Pour une meilleure visibilité et identification de notre volet insertion professionnelle (accompagnement des personnes et formation des professionnels), les appuis spécifiques et l'emploi accompagné sont regroupés dans un seul service qui a pris le nom de service emploi formation handicap. Afin de piloter les 2 équipes, un poste de responsable de service a été créé et a été pourvu par notre coordinatrice emploi accompagné qui avait préalablement acquis une solide expérience en tant que chargée des prestations d'appuis spécifiques



[Le service d'accompagnement à la vie sociale]

Le SAVS est un **accompagnement social global** via un projet personnalisé proposé à toute **personne majeure en situation de handicap psychique** bénéficiant d'un suivi thérapeutique spécialisé et d'une orientation de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). L'objectif est d'accompagner durablement la personne vers **l'acquisition ou le maintien de l'autonomie**. Les champs d'interventions des accompagnateurs sont par conséquent particulièrement variés.



1 Des visites à domicile

En général les visites se déroulent toutes les semaines ou tous les 15 jours afin d'instaurer une relation de confiance et de travailler le projet.

2 Des accompagnements extérieurs

La personne peut être accompagnée pour l'ensemble des démarches nécessaires afin de faire aboutir ses différents projets. L'objectif est de la mettre en confiance pour qu'elle devienne plus autonome.

3 Des temps collectifs

Le SAVS propose des activités collectives pour favoriser le lien social.

ZOOM SUR LES TEMPS COLLECTIFS

Afin de s'adapter aux besoins et capacités de chacun, l'équipe propose des activités en petit comité (atelier cuisine, arts créatifs, couture ...) et poursuit l'organisation de sorties de groupe. En 2024, les bénéficiaires ont profité à titre d'exemple :

- D'une visite du zoo Doué la Fontaine
- D'une balade à la Vallée des singes
- De sorties bowling, cinéma, restaurants ...



PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES



Dessins réalisés par les bénéficiaires lors d'un bilan

97 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2024

* LA PROBLÉMATIQUE DE L'ISOLEMENT FAMILIAL ET SOCIAL REVIENT DANS LES AXES D'ACCOMPAGNEMENT

(1) AAH = ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ
(2) (CF PAGE 41)

AU 31 DÉCEMBRE,
70 PERSONNES
ÉTAIENT SUR LISTE
D'ATTENTE



Un bilan d'année fait à travers le regard des bénéficiaires

L'expérience ayant été positive en 2023, elle a été reconduite cette année. En présence de toute l'équipe, des bénéficiaires ont participé à cette réunion de bilan qui s'est déroulée à Chauvigny. Ce temps de rencontre a permis de recueillir de manière conviviale et ludique, leur perception du service, de l'organisation, de l'accompagnement, des outils proposés ainsi que leurs attentes pour l'année. En petits groupes, la parole se libère naturellement et chacun peut se révéler au choix à travers les mots ou les dessins.

“ C'est très important d'être accompagné pour le rétablissement, la guérison je n'y crois pas, ma vie est une corde avec des nœuds que le SAVS m'aide à défaire ”

■ M. T., TÉMOIGNAGE REcueilli LORS DU BILAN

[Les groupes d'entraide mutuelle]

Association loi 1901, le Gem est un bel outil de la loi de 2005 en faveur des personnes en situation de handicap psychique. Vrai créateur de lien social, il a pour objectif **de favoriser les échanges, l'entraide mutuelle mais aussi d'encourager la participation et la prise de responsabilité des adhérents** dans l'organisation et le fonctionnement de l'association.

Le Gem permet d'apprendre ou de réapprendre la vie en société et organise en ce sens, **un grand nombre de moments de convivialité autour d'activités diverses** (chant, décoration, arts, loisirs créatifs...), mises en place avec l'aide des animatrices socio-éducatives et/ou des bénévoles.



Rencontre avec l'ARS

2 associations pour les épauler

Outre l'association formée par les adhérents du Gem, il faut distinguer 2 autres acteurs : l'association gestionnaire et l'association marraine.

1 GEM ACCOMPAGNÉ



30
adhérents



Après avoir été parrainé plusieurs années par l'ADSEA, le Gem est dorénavant accompagné par une nouvelle association : la maison des jeunes et de la culture (MJC) Horizons Sud. Ravis de ce nouveau partenariat, les adhérents participent aux activités de la MJC (objethèque ...) et ils co-organisent même ensemble des rencontres conviviales !

Du slam et un clip vidéo !

Un projet original a vu le jour : mettre en chanson le Gem à travers le regard et les parcours de vie de ses adhérents. Après un long travail d'écriture avec le slameur Maël Marqueteau où chacun s'est investi en livrant un peu de lui même, place au passage en studio pour enregistrer les voix ! Et cerise sur le gâteau, la chanson a même eu le droit à un clip vidéo. Le tournage a été un peu éprouvant avec notamment une météo un peu capricieuse mais le résultat est là : 5 minutes touchantes aussi bien par les paroles que par les images. Un grand bravo à tous ceux et celles qui ont pris part à ce projet original haut en couleurs !



SERVICE AUX FAMILLES

LECTURE SOLIDAIRE

[Lire ensemble]

Un programme de lecture solidaire

Vous avez envie de partager votre passion de la lecture avec des personnes en situation de vulnérabilité ? Vous avez 18 ans et plus, alors n'attendez plus et devenez bénévole Lire ensemble ! Tel est l'objectif de cette nouvelle action portée par l'Unaf : **tisser du lien social autour de la lecture**. Déjà engagée depuis plus de 20 ans sur l'axe lecture/lien intergénérationnel avec Lire et faire lire (cf PAGE 31), c'est tout naturellement que nous avons fait le choix de développer ce nouveau dispositif sur notre territoire en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.

Pour déployer **ce programme destiné aux personnes vulnérables** (personnes âgées, personnes isolées, personnes en situation de handicap, personnes illettrées ...), nous avons poursuivi notre recherche de structures sociales, médico-sociales et associatives et de bénévoles chargés d'animer des séances de lecture une ou plusieurs fois par semaine.

Une action en plein développement !

Notre première lecture s'est déroulée à la résidence autonomie Marie-Noël gérée par le CCAS de Poitiers ! Danièle, notre bénévole qui maîtrise l'art du kamishibai (sorte de « théâtre portatif en papier japonais ») a ravi les résidents à travers 2 histoires courtes et illustrées. Une belle occasion pour partager des souvenirs et tisser du lien. Photo à l'appui, le roman n'est pas la seule option. Bien au contraire, nos **15 bénévoles** n'hésitent pas à recourir aux lectures originales pour faciliter les échanges : livre de recette, imagier et même un jeu de société «le jeu des souvenirs retrouvés» qui a été testé à Loudun mais aussi au sein de notre nouveau partenaire : l'ehpad la Brunetterie de Sèvres-Anxaumont. Nos lecteurs bénévoles ont d'ailleurs été conviés à une journée de cohésion organisée par nos soins permettant d'échanger sur les pratiques de chacun mais aussi sur le dispositif et les axes d'améliorations envisageables.

DES PERSONNES ÂGÉES



DES BÉNÉVOLES DE PLUS DE 18 ANS



6 STRUCTURES ACCUEILLANTES



3 RÉSIDENCES AUTONOMIE DU CCAS DE POITIERS, LOUDUN : EHPAD PORTE DU MATRAY, PÔLE GÉRIATRIE DU CHU ET EHPAD LA BRUNETTERIE

Séance à l'ehpad de Sèvres-Anxaumont



FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF

Accompagnée de 2 bénévoles, Juliette, jeune volontaire en service civique s'est rendue dans les locaux de Styl'Fm pour faire découvrir Lire ensemble aux auditeurs. Elle a également participé à une large distribution de flyers à travers tout le département pour communiquer auprès des structures.





**LOGEMENT ET
ENVIRONNEMENT**

SERVICE AUX FAMILLES HABITAT INCLUSIF

[Le dispositif Famille gouvernante]

Créé en 2009 en partenariat avec l'ADMR, ce dispositif coordonné par l'Udaf, est une réponse associative qui s'adresse à **des adultes isolés cumulant maladie psychique et pathologies physiques** en recréant une cellule à dimension familiale. Les locataires **partagent des logements et sont accompagnés au quotidien** par des «gouvernants» professionnels, salariés de l'ADMR qui ont pour mission :

- De les aider à assurer les actes de la vie quotidienne et à entretenir le logement
- De favoriser leur intégration dans la vie de quartier et de les encourager à participer aux activités des associations locales
- D'assurer les temps de restauration pris en commun



Œuvres issues de l'atelier créatif

Des temps collectifs pour rompre l'isolement des locataires

Afin d'encourager la vie collective et le développement de liens sociaux, une animatrice propose et anime tous les jours des temps collectifs (des ateliers cuisine, bien-être, yoga, sport adapté, jeux ...). Des intervenants spécialisés peuvent être sollicités en fonction de l'activité comme cela a été le cas pour l'atelier création artistique. Une plasticienne a animé ces séances qui ont été prolifiques, photo à l'appui !

Les sorties extérieures (sorties culturelles, balades...) font également partie du quotidien des bénéficiaires. Mais aussi les rencontres avec nos partenaires de terrain ! En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos locaux Benjamin Daviller, directeur de l'ARS Vienne ainsi que le Dr Sautel, médecin psychiatre du centre hospitalier Laborit.

5 APPARTEMENTS À POITIERS

11 PLACES TOUTES OCCUPÉES

90 % DES LOCATAIRES
BÉNÉFICIENT D'UNE
MESURE DE PROTECTION
JURIDIQUE

QUASI
PARITÉ H/F

L'ÂGE MOYEN
EST DE 50 ANS

ILS
PERÇOIENT
TOUS L'AAH



Charte de vie sociale et partagée *

* C'est un document qui formalise le projet de vie sociale et partagée des habitants et qui a donc été construit en collaboration avec eux. Il est mis à jour tous les ans pour correspondre aux souhaits et attentes des bénéficiaires.

[Les pensions de famille]

La pension de famille constitue une forme d'habitat adapté pour répondre aux besoins **des personnes à faible niveau de ressources en situation d'isolement ou d'exclusion sociale et qui se trouvent dans l'incapacité d'intégrer à court terme un logement ordinaire.**

Le dispositif propose des logements locatifs individuels avec un **contrat d'occupation sans durée pré-déterminée** permettant aux résidents de renouer progressivement avec l'usage d'un logement privatif.

En dehors de leur logement, ils ont accès à **des espaces collectifs** de taille suffisamment importante pour permettre **la tenue d'activités collectives régulières.**

La présence en semaine **de 2 accompagnateurs sociaux** dans chaque structure, garantit aux résidents **un soutien dans leurs démarches individuelles et l'organisation d'une vie quotidienne collective.**

Focus sur la pension de famille de Saint-Benoît *

Après des incertitudes liées aux augmentations des coûts de construction, le projet est finalisé ! Les travaux ont débuté au printemps 2025, pour une ouverture prévue fin 2026. En attendant, les 2 accompagnateurs sociaux continuent d'animer les temps collectifs dans notre local provisoire. À l'année prochaine pour le suivi des travaux !

3^{ème} participation à la semaine nationale

Résidents et accompagnateurs ont pris part à cette nouvelle édition. À cette occasion ils ont ouvert leurs portes au public et proposé des activités : fête des voisins, expositions artistiques, jeux ... Bravo à eux pour cette semaine de festivités !

Campagne de communication

**semaine nationale
DES pensions
DE famille**

DU 27 MAI AU 2 JUIN 2024
[PENSIONSDEFAMILLE.ORG](https://pensionsdefamille.org)



**5 pensions de famille : Châtellerault - Loudun
Poitiers - Montmorillon - Saint-Benoît ***
soit 129 places

La résidence de Poitiers a profité de cet évènement pour fêter ses 20 ans d'existence !

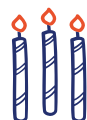


PROFIL H/F



74 %
sont des hommes

ÂGE MOYEN



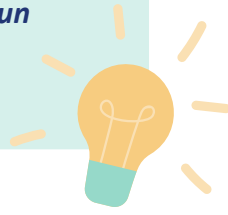
53 ans

DURÉE MOYENNE



43 % restent entre
5 et 10 ans et +

Forum «Bien sous mon toit» : on y était ! Nos 2 accompagnatrices sociales de la pension de famille de Loudun ont participé à cet événement qui a rassemblé près de 100 personnes autour d'ateliers, de stands, de conférences et d'un escape game géant sur plusieurs thèmes en lien avec le logement !



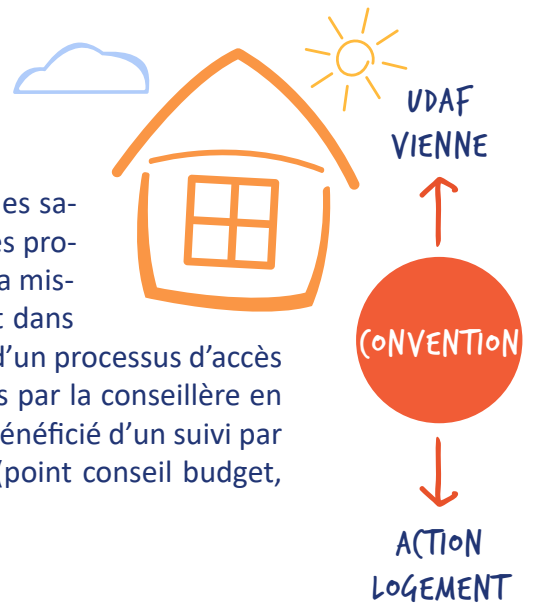
Forum «Bien sous mon toit»

[L'intermédiation locative]

Même si l'accès à la pension de famille n'est pas limité dans le temps, certains locataires qui se sentent prêts, souhaitent retrouver un logement autonome. Afin de les accompagner au mieux, nous avons déployé en 2023 ce dispositif qui permet de garantir l'accès et le maintien à un logement. Malheureusement, faute de bénéficiaires orientés, nous avons décidé de stopper l'activité.

[L'accompagnement social lié au logement]

Grâce à un partenariat avec Action Logement, nous accompagnons les salariés du privé en CDI, CDD ou en intérim pour les aider à résoudre les problématiques budgétaires qui impactent leur maintien en logement. La mission d'accompagnement peut porter sur l'aide et l'accompagnement dans la recherche et l'accès à un logement autonome, sur la construction d'un processus d'accès à un logement adapté, sur l'aide à la gestion budgétaire ... Orientées par la conseillère en économie sociale et familiale d'Action Logement, **19 personnes** ont bénéficié d'un suivi par notre équipe de CESF en charge de l'accompagnement budgétaire (point conseil budget, microcrédit, conseil suivi budgétaire – (F PAGE 35)).



NOUVEAUTÉ 2024

Les modalités de mise en œuvre des accompagnements ont changé. Les mandats qui nous sont confiés sont désormais définis de la façon suivante :

- Un diagnostic social complémentaire
- Un accompagnement social noté de 1 à 3 (léger, moyen, renforcé) pour faciliter l'accès au logement, l'installation et le maintien (prévention des impayés et la perte de loyer) sachant que **79 % des personnes accompagnées ont des dettes locatives et des retards de paiement des factures d'énergie**
- Des prestations spécifiques adossées à une mission d'accompagnement social (recours à un interprète ou à une expertise médicale)

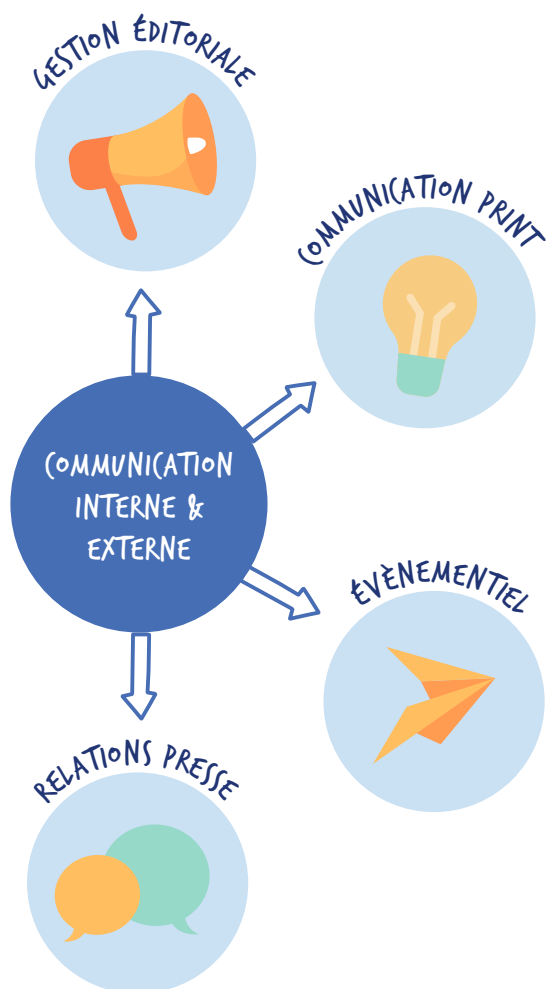


Les fonctions support

[En lien avec tous les services]



1 COMMUNICATION



Comme toutes les fonctions support, le service communication interagit avec tous les services et apporte son appui et son expertise aux équipes dans la mise en place de leurs projets et de projets commun à tous.

- La communication print : création des différents supports de communication – brochures (rapport d'activité, livrets d'accueil, dépliants, documents internes ...) flyers, affiches, goodies (objets publicitaires)
- La gestion éditoriale et digitale : site internet, réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn), newsletter mensuelle, journal interne (2 numéros par an), brèves pour la lettre électronique Unaf, supports de présentation divers
- L'événementiel : appui à l'organisation des manifestations internes et externes (conférences, événement «team building»), reportage photos et vidéos
- Les relations presse : communiqués de presse

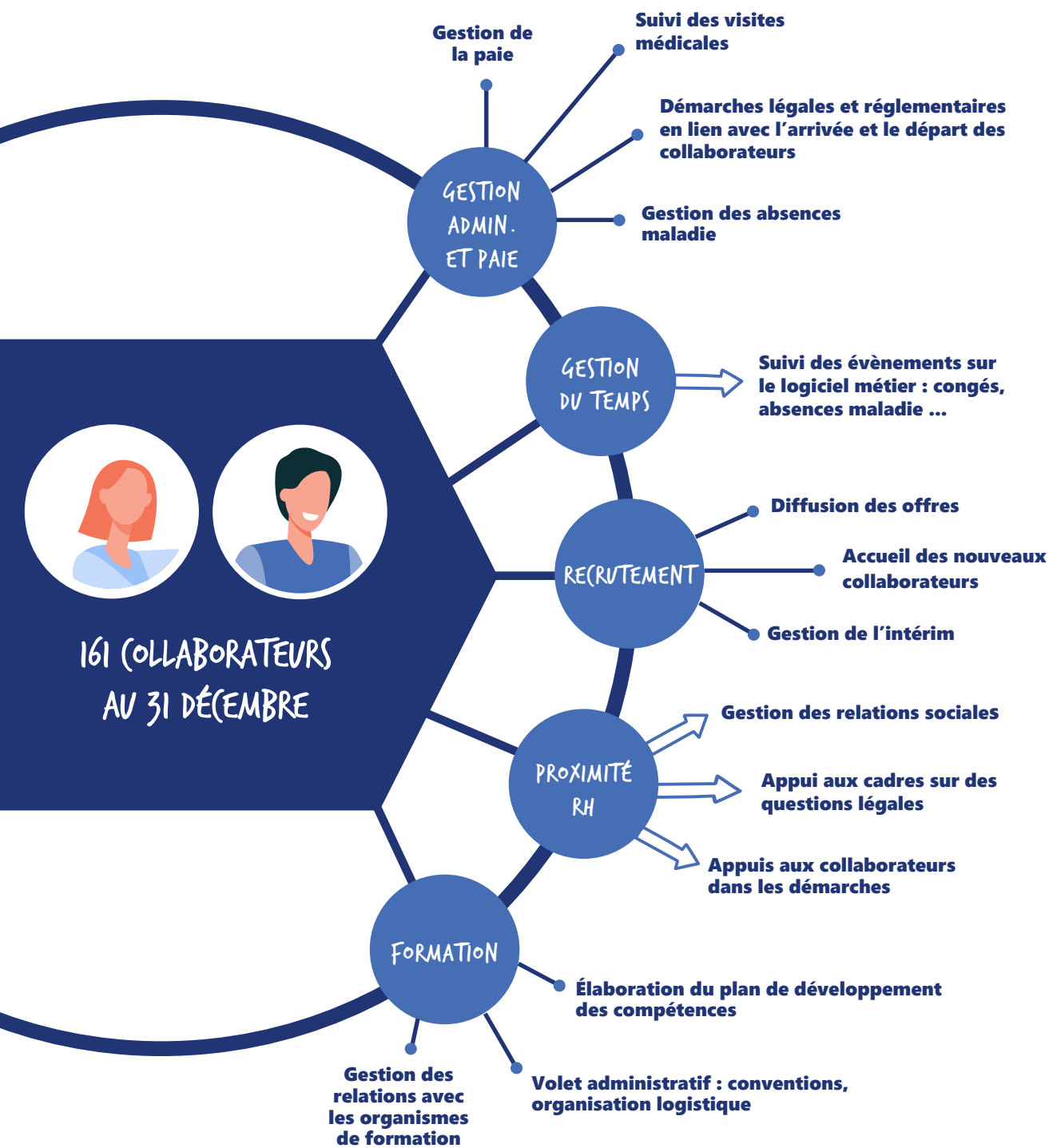


5^{ème} participation au défi inter-entreprises



COMMUNICATION DIGITALE

Bonne nouvelle ! Tous nos outils digitaux à savoir notre site internet et nos pages entreprise sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn sont en hausse de fréquentation et d'abonnés. Notre newsletter mensuelle n'est pas en reste puisqu'elle bénéficie d'un bon taux d'ouverture (30 %) ainsi que d'un bon taux de clic.



106 COLLABORATEURS FORMÉS EN 2024

16 FORMATIONS COLLECTIVES
SOIT 106 COLLABORATEURS FORMÉS

Exemple de formations : comprendre l'addictologie • améliorer ses écrits professionnels • bientraitance • 1^{er} secours en santé mentale • gérer son stress ...

& 11 FORMATIONS INDIVIDUELLES

Forum des métiers du sanitaire et du social





OCTOBRE ROSE
À L'UDAF

Défi solidaire :
réaliser des coussins
cœurs !



Remise des coussins à la Ligue contre le cancer

ACCUEIL DE 22 STAGIAIRES - 4 JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE - 1 APPRENTI

NOUS PRENONS PLEINEMENT
PART À LA FORMATION DES
FUTURS PROFESSIONNELS !

Suite au départ de la responsable ressources humaines en juin 2024, il a été décidé de proposer le poste à notre apprenti accueilli depuis 2022. Une fois son master 2 en poche en juillet, il deviendra notre prochain responsable RH. Un beau challenge qui lui permettra aux côtés de nos 2 collaboratrices assistantes RH de souffler un vent nouveau sur le service et sur l'ensemble de notre association.

FAITS MARQUANTS 2024

POURSUITE
DE L'ACCUEIL
D'UN APPRENTI

POURSUITE
DU DÉPLOIEMENT
DE CEGI

DONNÉES (CHIFFRÉES)



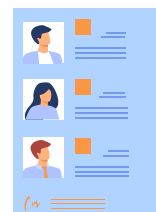
87 %
sont des
femmes



9 ans
d'ancienneté
moyenne



Âge moyen
42 ans



18 recrutements
en CDI *

* 47 RECRUTEMENTS (18 (DI) - 14 DÉPARTS EN (DI) SOIT UN TURN OVER DE 10 % (SUR LA BASE DES RECRUTEMENTS EN (DI)
-> TAUX DE ROTATION MOYEN DE 15 % TOUTS SECTEURS CONFONDUS - (CHIFFRES INSEE)

[L'amélioration continue des services]

Depuis septembre 2020, la Haute autorité de santé (HAS) a développé un nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux. L'objectif est d'évaluer **les démarches et pratiques professionnelles pour améliorer la prise en charge des personnes accompagnées**. Outre la collecte des retours des personnes accompagnées et de leurs représentants, cette démarche nous permet d'interroger les pratiques de nos professionnels et d'analyser les organisations par rapport aux bonnes pratiques.

Axé sur la **personne accompagnée**, le référentiel d'évaluation se base sur quatre valeurs fondamentales et neuf thématiques essentielles sur lesquelles nous devons travailler :

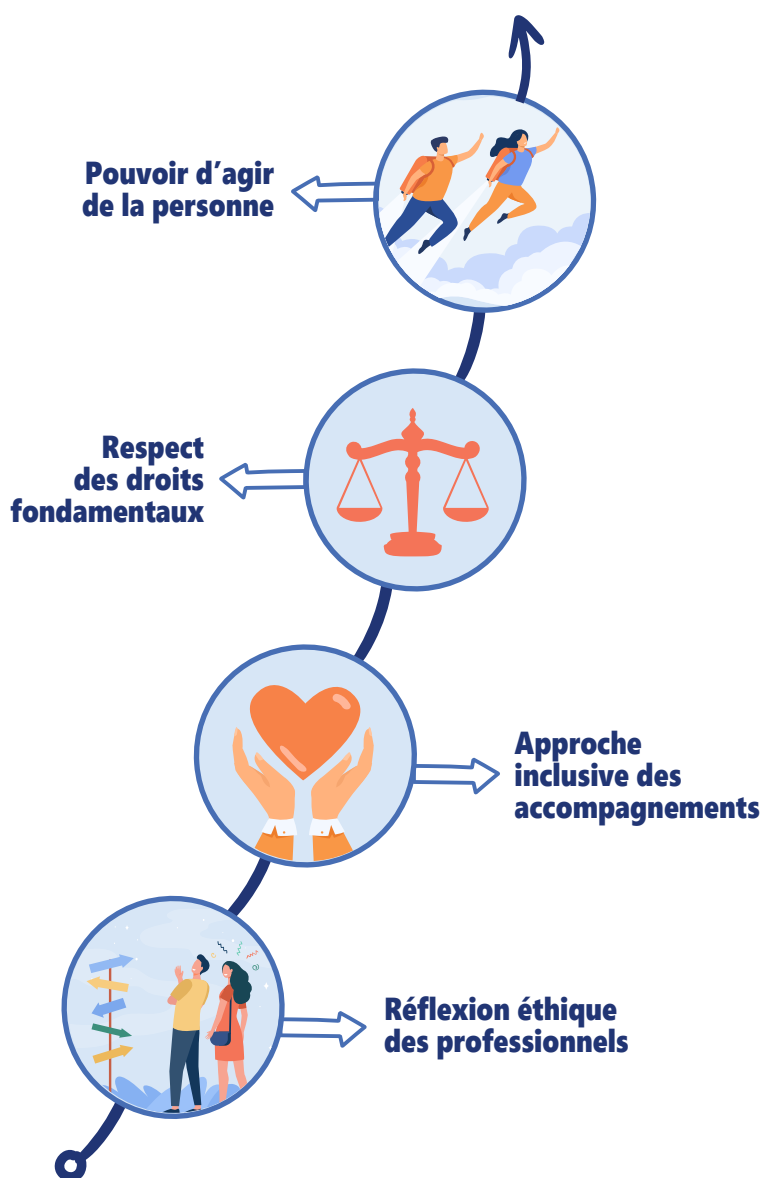
- > LA BIENTRAITANCE ET L'ÉTHIQUE
- > LES DROITS
- > L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION
- > LA CO-CONSTRUCTION ET LA PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT
- > L'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE
- > L'ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ
- > LA CONTINUITÉ ET LA FLUIDITÉ DES PARCOURS
- > LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES
- > LA DÉMARCHE QUALITÉ ET LA GESTION DES RISQUES

ORIENTATIONS DU PLAN D'ACTION AXÉ SUR LES CRITÈRES IMPÉRATIFS

- > La gestion des événements indésirables
- > La définition et le déploiement d'un plan de prévention des risques de maltraitance et de violence
- > Le recueil et le traitement des plaintes et réclamations
- > La gestion du plan de gestion de crise et de continuité de l'activité



**BASE DU RÉFÉRENTIEL =
4 VALEURS FONDAMENTALES**



Le travail se poursuit pour les services MJPM, AEMO et MJAGBF !

Suite aux évaluations de 2023, nos collaborateurs poursuivent les travaux autour d'un **plan d'action axé sur les critères impératifs** qui a été mis en place pour garantir l'amélioration continue de nos services. Nous souhaitons travailler sur l'ensemble de ces actions à l'échelle de l'Udaf, y compris dans les services non concernés par les évaluations, car ces thématiques sont essentielles et concernent l'ensemble de nos missions.



**LE SAVS SERA LE PROCHAIN SERVICE
À ÊTRE ÉVALUÉ EN 2027 !**

Focus sur la bientraitance

C'est un principe fondamental de tous les outils visant à garantir les droits des usagers. La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance sont des enjeux cruciaux pour notre association.

Cette démarche globale, intégrée dans l'accompagnement des personnes, vise à promouvoir le respect de leurs droits et libertés, leur écoute, leurs besoins, leurs attentes tout en prévenant la maltraitance. Nous souhaitons favoriser l'implication des usagers dans leur accompagnement en les incluant dans le processus de décision les concernant.



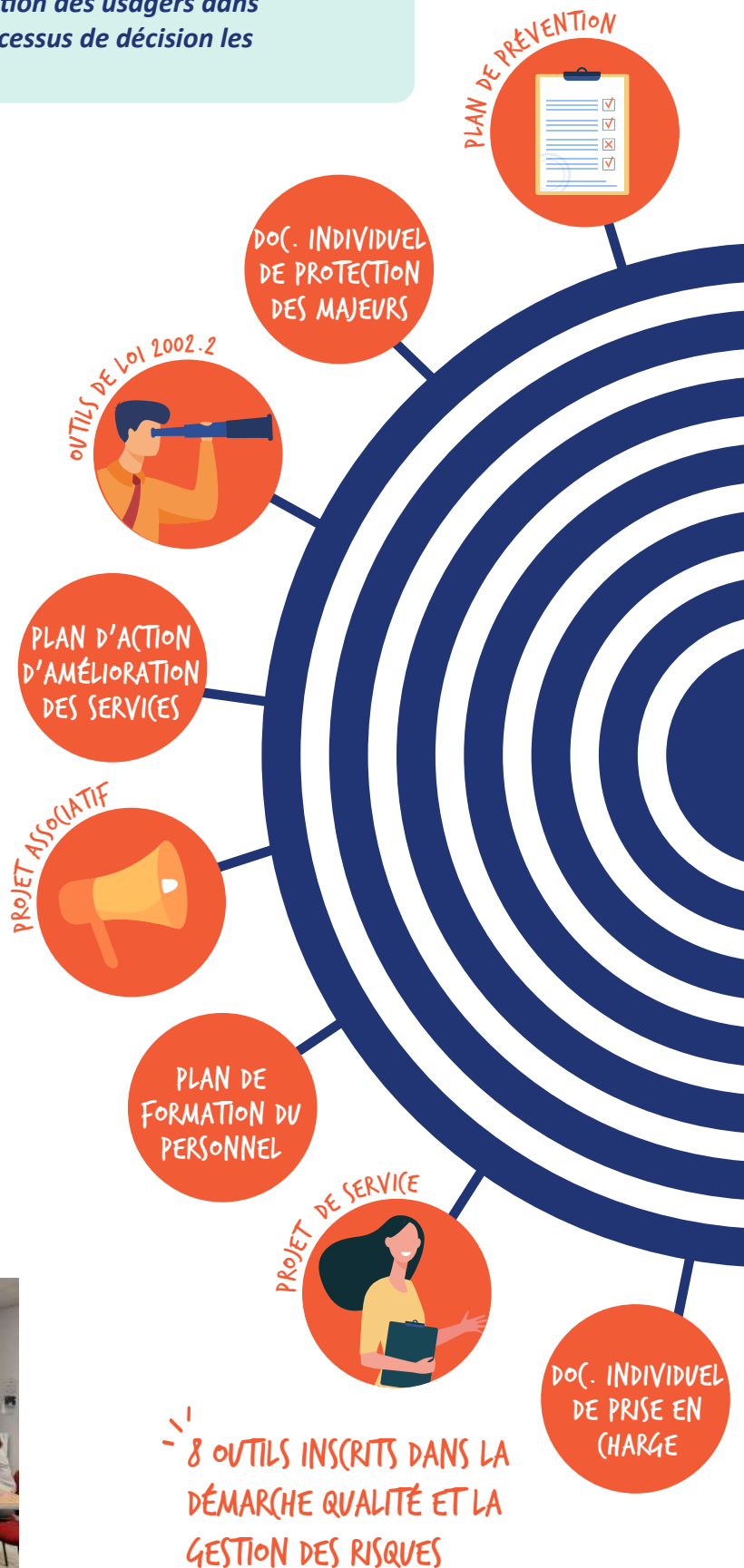
Une démarche collective

Depuis 2 ans, la bientraitance fait partie intégrante de notre plan de formation avec pour objectif que l'ensemble de nos collaborateurs soient formés et sensibilisés à cette thématique. Cette année, 11 collaborateurs aux profils variés mais complémentaires (assistante MJPM, accompagnatrice sociale en pension de famille, CESF, déléguée à l'accompagnement, délégués aux prestations familiales, MJPM, responsable comptabilité et chargée de communication) ont assisté à 2 jours de formation pour mieux appréhender cette thématique grâce à **une approche à la fois théorique, pratique et éthique.**

Un groupe de travail dédié à la bientraitance NOUVEAUTÉ 2024

Afin de créer une dynamique, un groupe de travail sur cette thématique a été créé fin novembre. Il est ouvert à l'ensemble de nos collaborateurs ayant suivi cette formation et a pour objectif de réfléchir et de proposer des actions concrètes pour renforcer cette approche dans nos pratiques professionnelles.

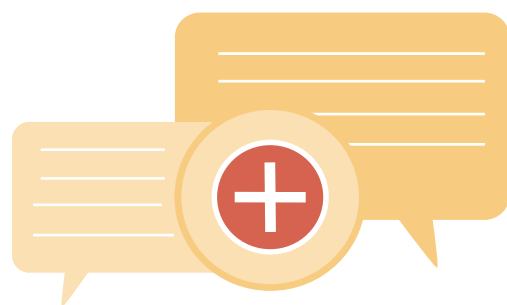
Formation sur la bientraitance



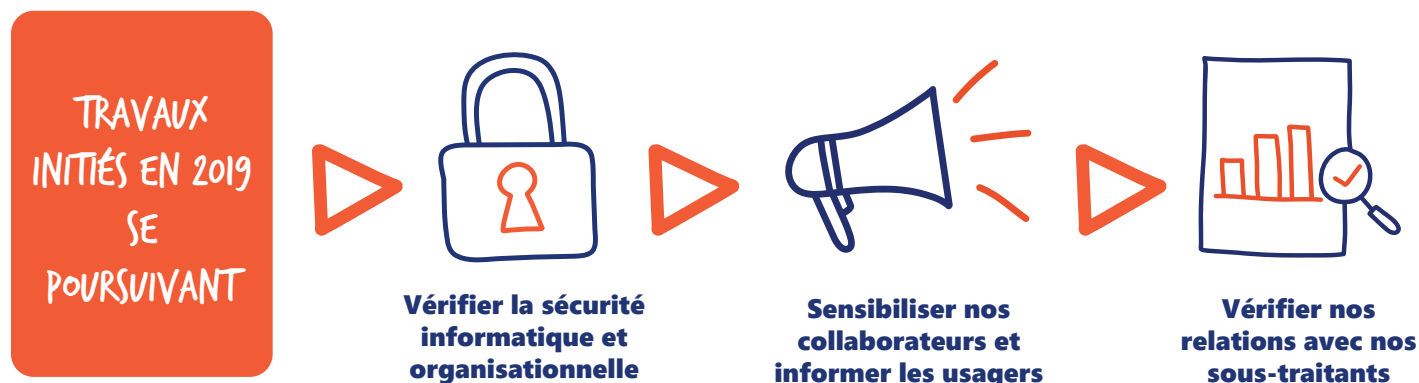


Afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé de nos collaborateurs, nous avons mis en place **des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation**, et nous avons déployé des moyens adaptés à nos activités. Ces actions ont été menées en collaboration avec la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) :

- Travail sur les agissements sexistes et le harcèlement sexuel
- Formations diverses : habilitation électrique, Sauveteur secouriste du travail (SST), utilisation d'extincteurs, exercices d'évacuation, premiers secours en santé mentale, gestion de la fin de vie et du décès, référent en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes
- Campagne de sensibilisation sur le travail sur écran et étude des postes de travail administratif
- Mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Gestion des incidents et événements indésirables graves
- Sensibilisation aux risques routiers et suivi de la sinistralité
- Mise en œuvre du décret tertiaire



[Protection des données personnelles]



4 GESTION LOCATIVE ET MAINTENANCE

Une réorganisation du service NOUVEAUTÉ 2024

Suite au départ du responsable maintenance et entretien, le poste a été repensé. Dorénavant la nouvelle responsable est en charge de la maintenance et de la gestion locative qu'elle assurait déjà depuis plusieurs années. Pour l'épauler, l'équipe s'est étoffée avec le recrutement d'un 2^{ème} agent technique.

Un service polyvalent !

Le service assure à la fois **la maintenance préventive et curative de l'ensemble de nos bâtiments et des équipements mais aussi les activités en lien avec les services et les obligations de santé et de sécurité au travail et des usagers**. Et dans ces différents axes, se cachent de nombreuses actions à accomplir, pas forcément visibles au premier abord mais pourtant essentielles !



Et ce, en interaction avec d'autres services et notamment les fonctions support (exemple de sujets collaboratifs : la santé sécurité, les véhicules de service, le décret tertiaire ...).

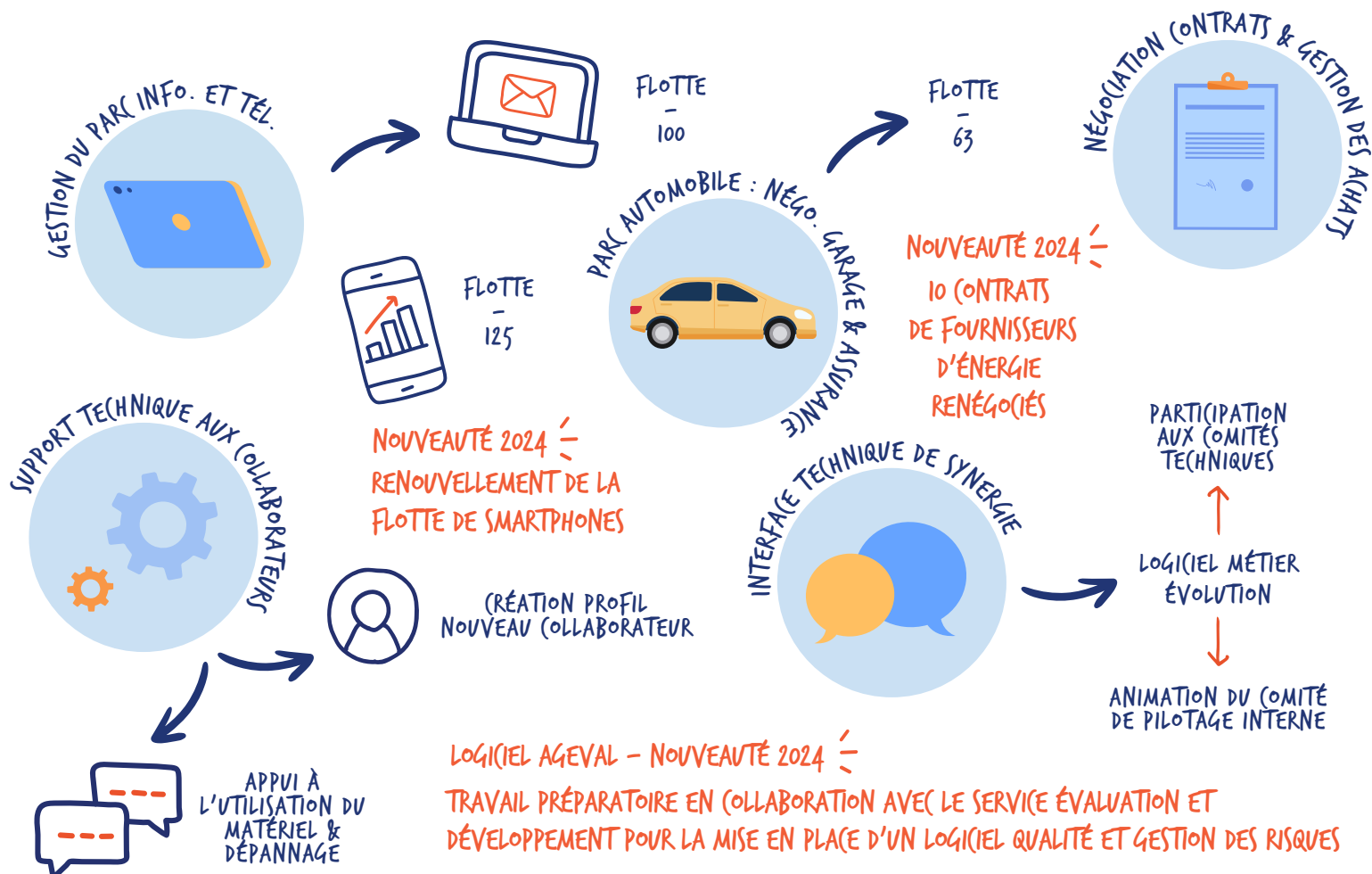
Concernant la gestion locative, il s'agit principalement d'assurer le suivi administratif dès l'entrée des locataires de nos dispositifs pensions de famille et famille gouvernante et ce, jusqu'à leur sortie :

- Préparation et suivi des dossiers logements (FSL, Caf, suivi des redevances, assurance logement.)
- Rédaction des baux
- États de lieux
- Suivi des travaux en lien avec les agents techniques
- Veille à la bonne utilisation des logements par les locataires



5 SYSTÈMES D'INFORMATION

DES RESSOURCES POUR LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET L'INTERACTION EN INTERNE ET EN EXTERNE AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT !



La comptabilité de l'Udaf

[Organisation et activités]

La comptabilité générale

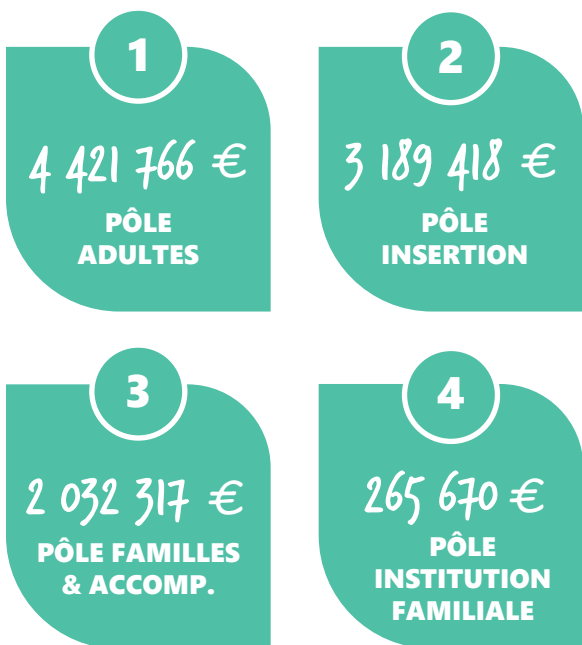
En lien avec tous les services, les 2 comptables et l'équipe encadrante se chargent :

- Des opérations comptables et financières de tous les services faisant l'objet d'une comptabilité analytique distincte par activité et financement (ils sont répartis sur 24 lignes budgétaires, ce qui représente un total budgétaire de **9 909 171 €**)
- Du calcul des frais de gestion des curatelles simples (participation financière des majeurs à leurs mesures de protection)
- Des facturations ainsi que de l'établissement et le recouvrement des loyers des 4 pensions de famille et des familles gouvernantes
- Du suivi de la flotte de véhicules de service (divers tableaux de contrôles)

L'encadrement du pôle procède à l'établissement et au suivi des budgets des services, des comptes annuels et des états financiers.

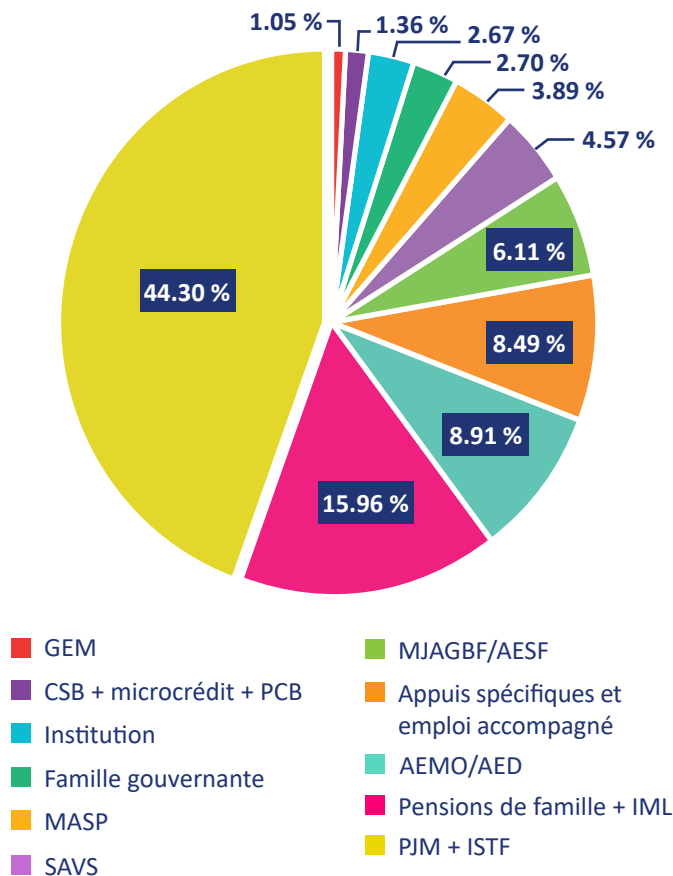


Répartition du budget par pôle

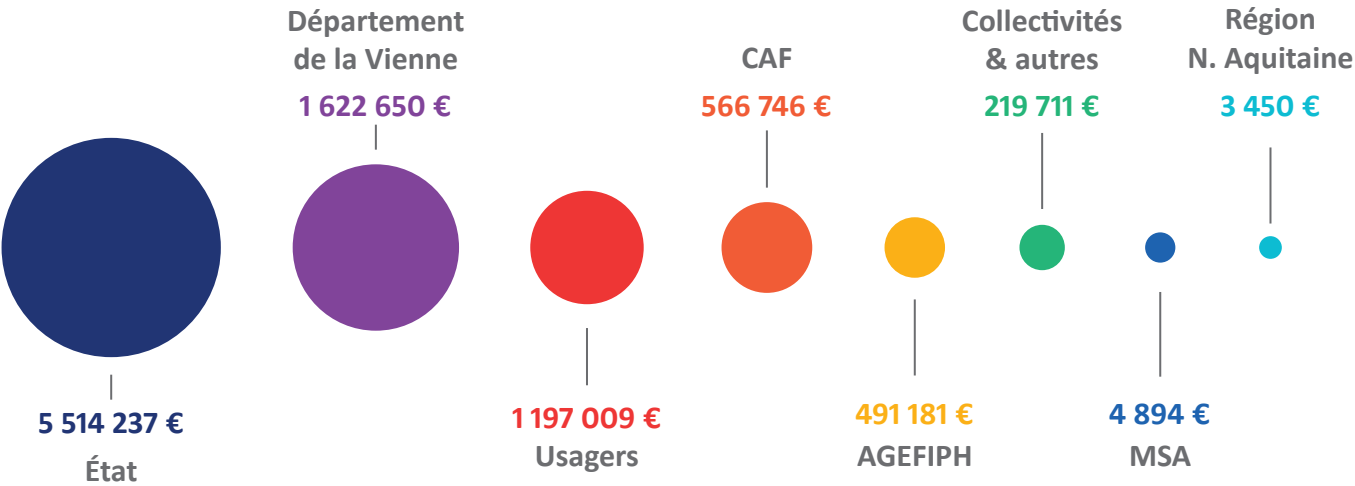


BUDGET TOTAL DES 4 PÔLES
9 909 171 EUROS

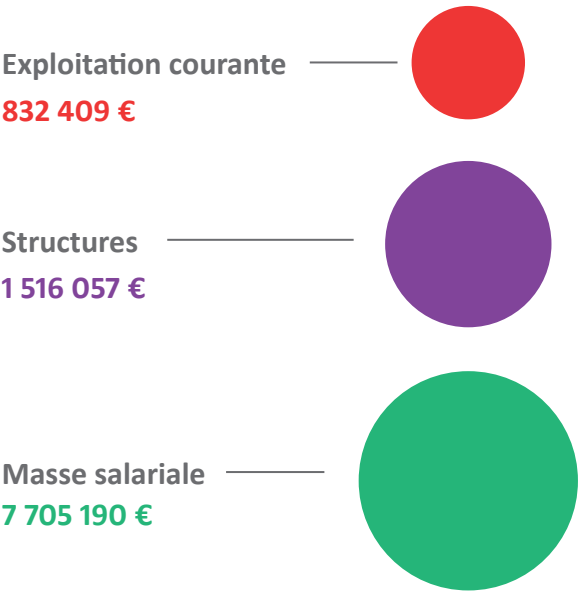
Répartition du budget par service



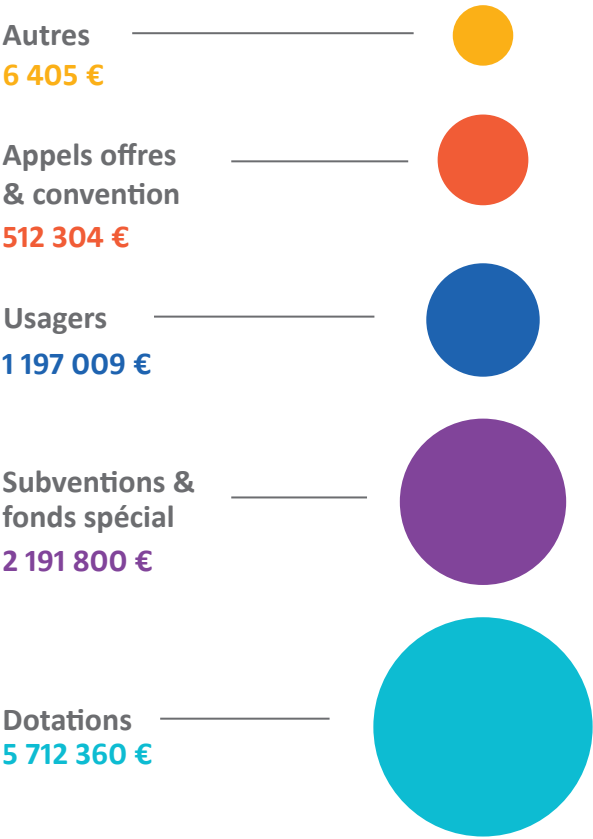
Répartition des recettes par partenaires financiers



Répartition des dépenses par nature



Répartition des recettes par nature



La comptabilité tutelles

En lien avec le pôle adultes et le pôle familles & accompagnement, ce service assure les **opérations financières sur les comptes des 1 799 majeurs protégés et des 227 personnes accompagnées dans le cadre soit d'une MJAGBF ou bien d'une MASP avec gestion** ainsi que des missions complémentaires. Le service composé de 5 comptables est en charge :

- Des opérations financières : ouverture et suivi des comptes «de fonctionnement» et de mise à disposition dit «porte-monnaie», enregistrement des recettes et des dépenses, rapprochements bancaires, gestion des cartes de retrait
- Des frais de gestion des curatelles renforcées, des tutelles et des mandats spéciaux (participation financière des majeurs protégés à leurs mesures)
- De l'établissement mensuel des bulletins de salaires des familles d'accueil (74) et des employés familiaux (37) pour le compte des majeurs protégés
- Du calcul de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) des personnes âgées et/ou handicapées en établissement (*montant reversé par l'Udaf au titre de l'ASH au Département, aux ehpad, résidences autonomie et unités de soins de longue durée : 3 009 460 €*)

! DONNÉES CHIFFRÉES

ASH



307 majeurs protégés bénéficient de l'ASH

COMPTES GÉRÉS



8 647 comptes gérés (tous types de compte confondus) représentant un montant de 70 457 726 €

La comptabilité banques

En collaboration avec le pôle adultes, les 2 comptables du service assurent les **opérations bancaires concernant le patrimoine financier des 1 799 majeurs sous mesure de protection juridique**. En fonction de la situation financière des personnes, les comptables soumettent leurs propositions aux MJPM dont il sont référents (DÉCOUPAGE DES MESURES (F PAGE 42) et se chargent notamment des :

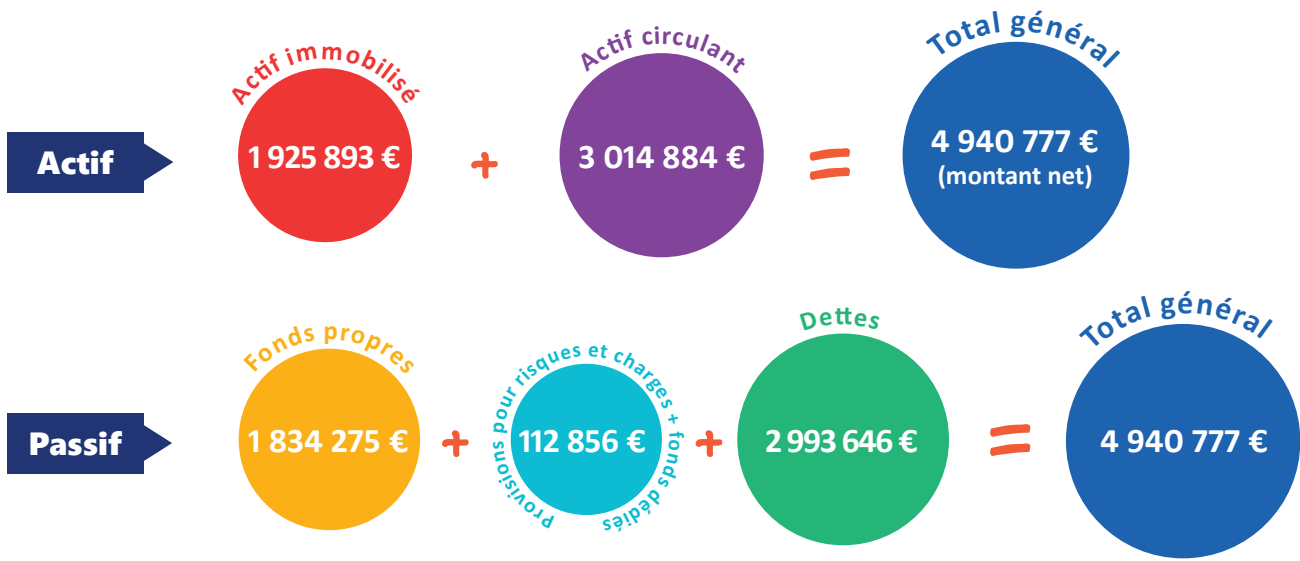
- 1 Des opérations sur comptes externes
- 2 Des opérations sur comptes de placement
- 3 Des demandes de prêt
- 4 Des inventaires de patrimoine mobilier
- 5 Des attestations diverses

En cas de patrimoine important, une commission échange afin d'opter pour la solution la plus adaptée aux intérêts du majeur protégé



[Éléments financiers :
bilan et compte de résultat]

Bilan d'activité



Compte de résultat



PARTENARIAT

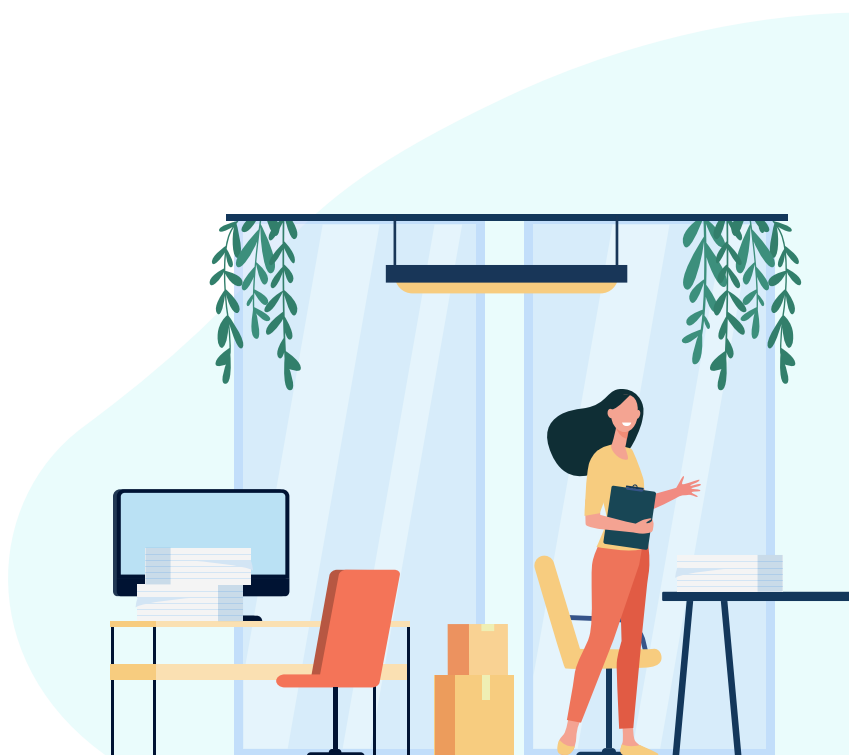
Nous remercions l'ensemble de nos partenaires qui nous permettent d'être au plus près des attentes et des besoins des familles et des personnes fragiles.

PARTENAIRES FINANCIERS

Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail et des
Solidarités de la Vienne •
Département de la Vienne •
AGEFIPH • ARS Nouvelle-
Aquitaine • Caf • Unaf •
FIPHFP • Région Nouvelle -
Aquitaine • Mairie de Poitiers • MSA •
Caisse d'Épargne Nouvelle-
Aquitaine • Crédit Coopératif
Harmonie Mutuelle • Mairie
de Châtelleraut • Klesia Agirc
Arrco • Malakoff Humanis

PARTENAIRES TECHNIQUES

ABSA 86 • Action Logement
ADSEA • ADMR • AFG
Autisme • APAJH 86 • APF
France Handicap Vienne •
A SA VIE • ATI 86 • ATRC •
Caisse des Dépôts et
Consignations • Caisse
d'Épargne Nouvelle-Aquitaine
Cap Emploi • Centre
hospitalier Henri Laborit •
Cidff de la Vienne • Comité
Poitevin éducation et
accompagnement spécialisé •
Créasol • Crédit Agricole
Touraine Poitou • Crédit



Coopératif • Crédit Municipal
Crésus • Croix Rouge Française
Ekidom • Epnak • Espaces
France Services • France
Travail • Habitat de la Vienne
La Banque Postale • La Ligue
de l'Enseignement de la Vienne
Les Diaconesses de Reuilly •
Les Restaurants du Cœur de la
Vienne • Maison de quartier
SEVE • MDPH 86 • Mairie de
Buxerolles • Mairie de Civray
Mairie de Loudun • Mairie
de Montmorillon • Mairie de
Saint-Benoît • Mission locale

d'insertion du Poitou • Mission
locale Nord Vienne • Mission
locale Centre et Sud Vienne •
Pep 86 • Progecat • Radio
Pulsar • Radio Styl'FM •
Raisons de Plus • Secours
Catholique - délégation
du Poitou • Sem Habitat •
Service Civique • Soelifa
Société Générale • Udaf 79
Unafam • Unapei 86



Cet ouvrage est édité par

l'Udaf de la Vienne

24 rue de la Garenne

86000 Poitiers

Photos

Udaf de la Vienne sauf mentions contraires

Pictos

Freepik [pch.vector] | Vecteezy [papicky]

Conception

Service communication de l'Udaf de la Vienne

Mai 2025 - Imprimé par Esat Essor



**Union Départementale
des Associations Familiales
de la Vienne**

24 rue de la Garenne
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 60 69 69
institution@udaf86.fr
www.udaf86.fr

SUIVEZ-NOUS !

